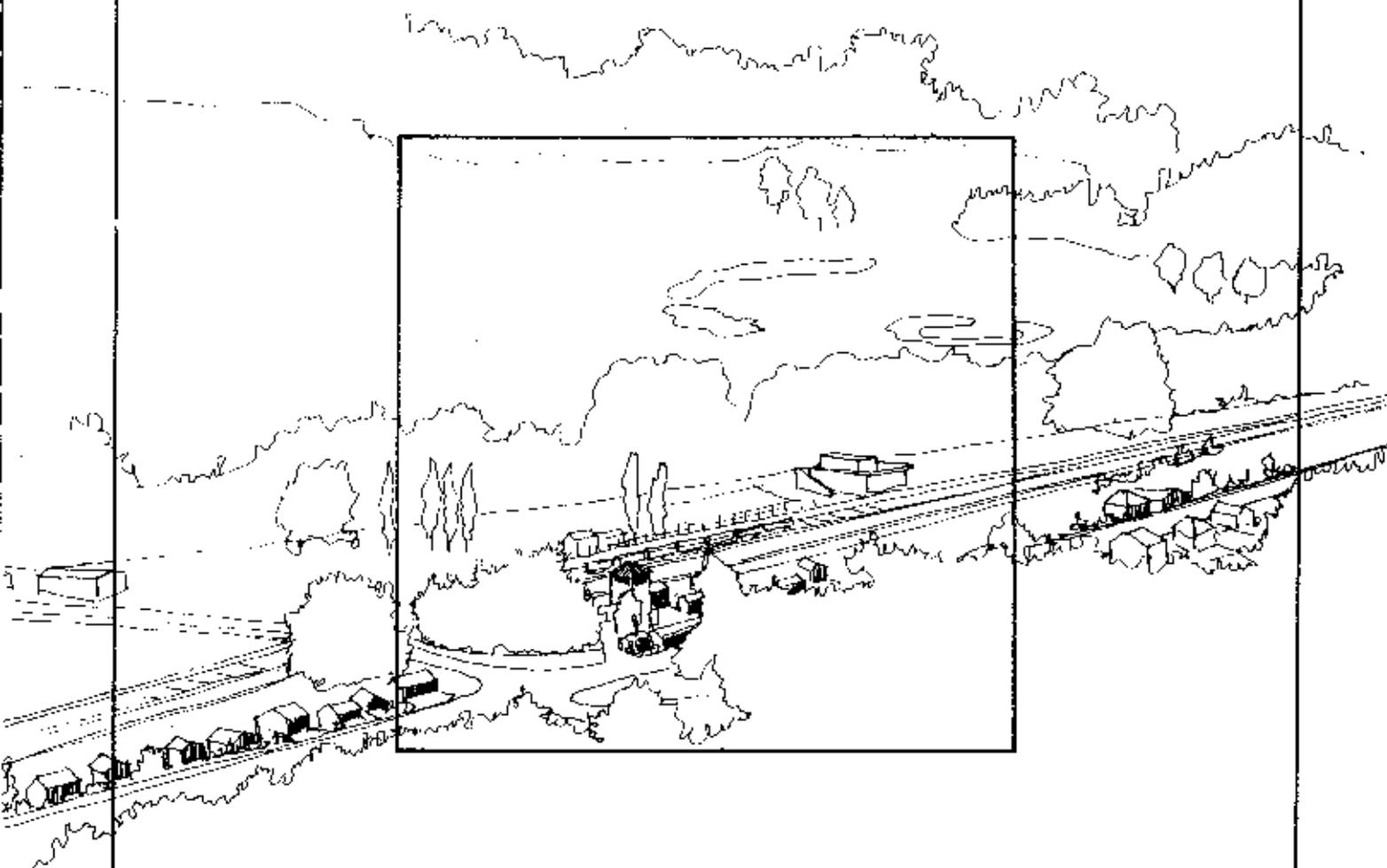


FRANCE

DORDOGNE

PERIGORD

MARSAC-sur-L' ISLE



ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

"LA TRADITION EST LA CHAÎNE ININTERROMPUE
DE TOUTES LES NOVATIONS" / LE CORBUSIER

PRESENTATION

OBJET DE LA ZPPAUP

La ZPPAUP de Marsac-sur-Isle a pour objet la protection et la mise en valeur :

- Des perspectives les plus remarquables;
- Des sites archéologiques sensibles;
- Du monument historique que constitue l'église Saint-Saturnin;
- Du centre ancien, regroupé autour de cet édifice;
- Des espaces naturels les plus sensibles, côtes et rivière.

Servitude d'intérêt général, conforme à la loi de décentralisation du 7 janvier 1983 et de la loi paysage du 8 janvier 1993, elle présente trois avantages :

- Simple, elle se substitue aux servitudes engendrées par le périmètre de protection de l'église (ISMH, 9 juin 1926);
- Dynamique, elle participe au développement communal et à la mise en valeur de ses espaces les plus sensibles;
- Contractuelle, elle lie l'état à la commune de Marsac-sur-Isle sur la base de règles urbaines, architecturales et paysagères claires, avec possibilités d'appel.

ELABORATION DE LA ZPPAUP

La ZPPAUP de Marsac-sur-Isle a été proposée par l'Architecte des Bâtiments de France en 1992 et demandée par la commune par délibération municipale le 22/01/1993. Co-financée par l'Etat (5930 Fcs IIC) et la commune (17 790 Fcs IIC), elle a donné lieu à un large débat et à approbation municipale le 20/01/1994. Soumise à enquête publique du .../.../... au .../.../..., elle a été examinée par le Collège Régional du Patrimoine et des Sites le .../.../.... Définitivement approuvée par délibération du Conseil Municipal du .../.../...., l'arrêté préfectoral instituant cette ZPPAUP a été pris le .../.../....

Son rapport de présentation constitue un inventaire de référence, tant sur les plans historique, archéologique, urbain, architectural que paysager. Son périmètre, justifié par l'analyse préalable, prend en compte les espaces les plus sensibles du territoire communal.

Son règlement a été rédigé sous une forme volontairement concise et accessible. Il met l'accent sur ce qui fait la spécificité du patrimoine de la commune sans pour autant constituer une entrave au développement communal et à la création architecturale. L'arbitrage de l'Architecte des Bâtiments de France et éventuellement, du Collège Régional du Patrimoine et des Sites, s'inscrit dans cette logique, en liaison étroite avec la Municipalité.

SOMMAIRE

1 APPROCHE PAYSAGERE

- MARSAC-SUR-L'ISLE en Dordogne
- MARSAC-SUR-L'ISLE dans l'histoire
- Le quartier de l'église
- La couverture végétale
- Les voies de communication
- Les perspectives paysagères remarquables

2 MORPHOLOGIE URBAINE

- Evolution du parcellaire
- Evolution du bâti

3 TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

- Petit patrimoine
- Patrimoine archéologique
- L'église Saint-Saturnin
- L'environnement bâti

4 DOCUMENTS DE REFERENCE

5 DELIMITATION DES SECTEURS DE LA ZPPAUP

6 DEFINITION ET REGLEMENT DE LA ZONE DE PROTECTION

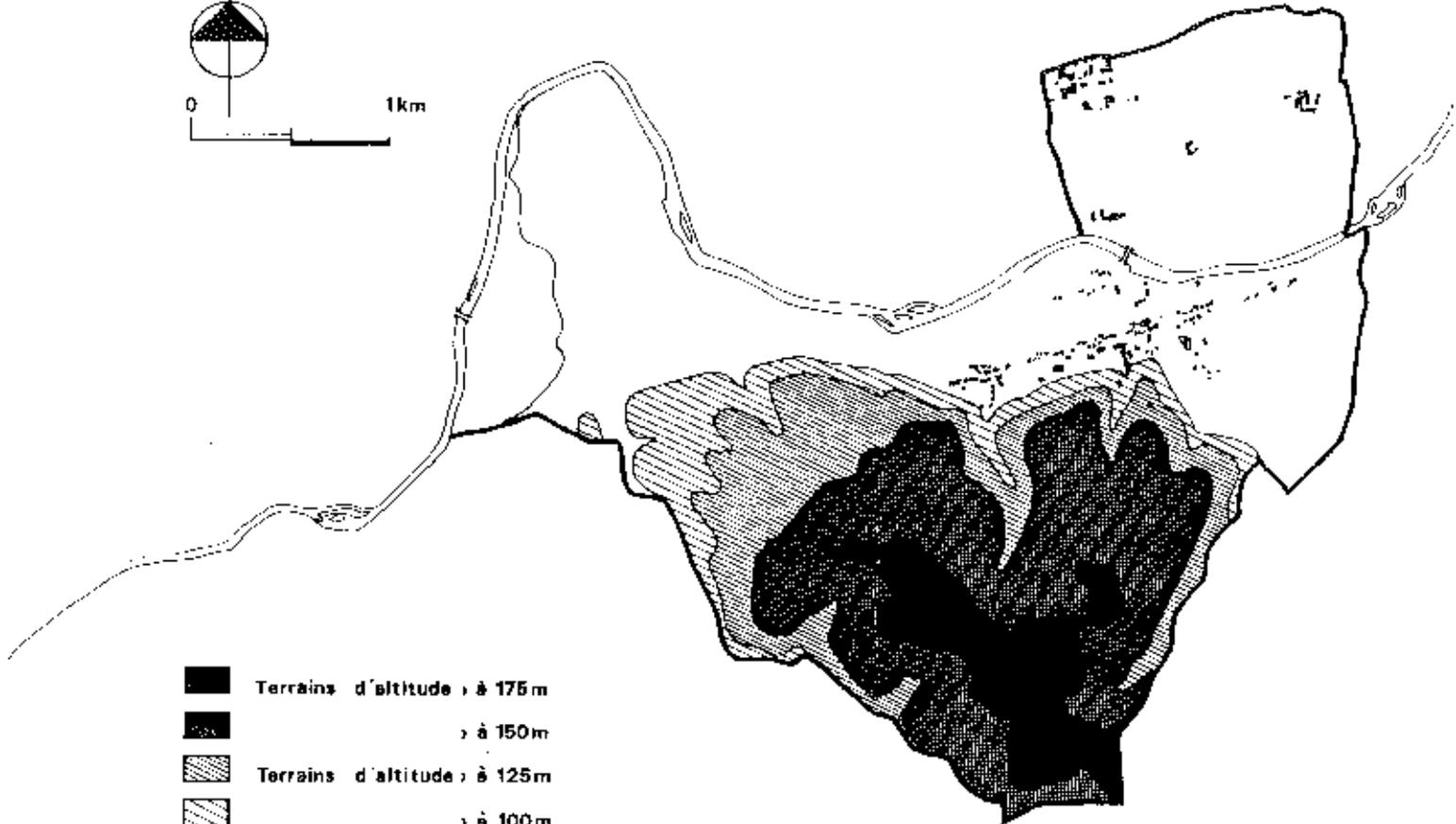
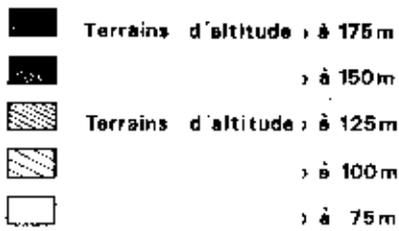
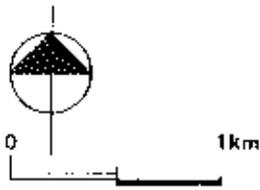
1 APPROCHE PAYSAGERE



MARSAC-SUR-L'ISLE en Dordogne

Principal pôle économique de l'agglomération de Périgueux, Marsac-sur-l'Isle s'étend en rive gauche de l'Isle, entre rivière et coteaux, à l'Ouest du chef lieu du Département de la Dordogne.

La limite entre les communes de Marsac-sur-l'Isle et Périgueux est constituée en rive droite par le lit du ruisseau la "Beauronne".



Cette commune occupe une superficie de 1000 hectares environ et abrite 2027 habitants. Le bourg occupe une position excentrée à une altitude de 83m. Le point culminant de la commune est à 150m; son point le plus bas à 77m. Le relief est composé d'une large plaine alluvionnaire en partie Nord, soulignée par des collines dominantes au Sud.

MARSAC - SUR - L'ISLE dans l'histoire

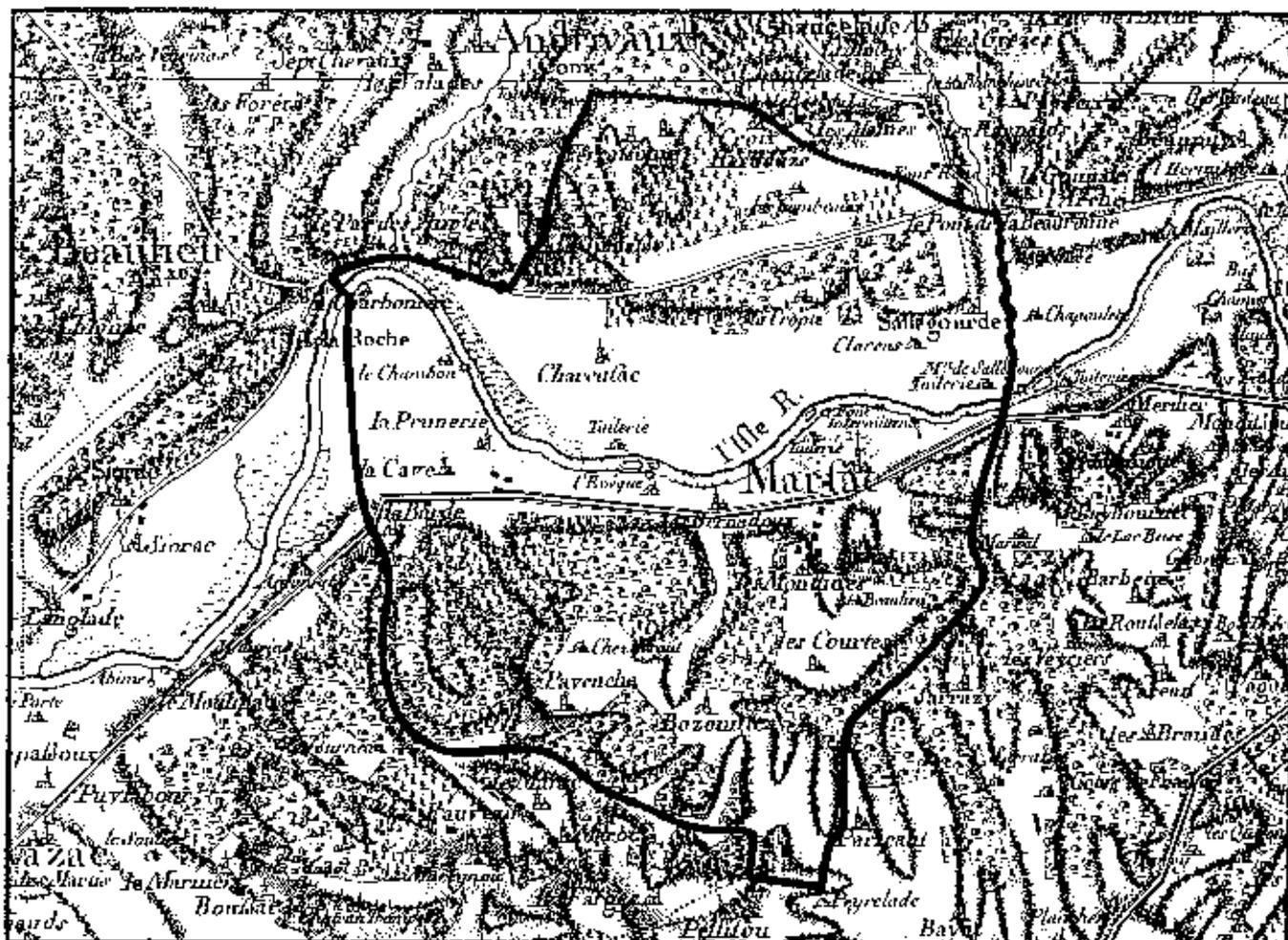
Le bourg de Marsac-sur-l'Isle doit son nom à une fontaine intermittente, célébrée depuis la plus haute antiquité : AQUA MARTIS.

Au moyen-âge, était une plaine, avec ses nobles paysans. Cette plaine de l'Ouest de Périgueux était le fief d'une triade de grandes familles terrières.

L'un des premiers maires de Marsac à lancer le développement de la commune fut régisseur chez la comtesse de GENES, dont les métairies s'étendaient à toute la plaine de Saltebourde. Les métayers en question ravitaillaient depuis des lustres les épiceries de Périgueux.

L'ancien régime a mis du temps à quitter la plaine. Le développement récent de Périgueux Ouest est dû à un éclatement des propriétés. Sur l'Evêque et la Cave, les familles dispersèrent les biens entre leurs nombreux enfants qui souvent revendirent.

A Saltebourde, la Comtesse aura vécu de ses terres sans les travailler.

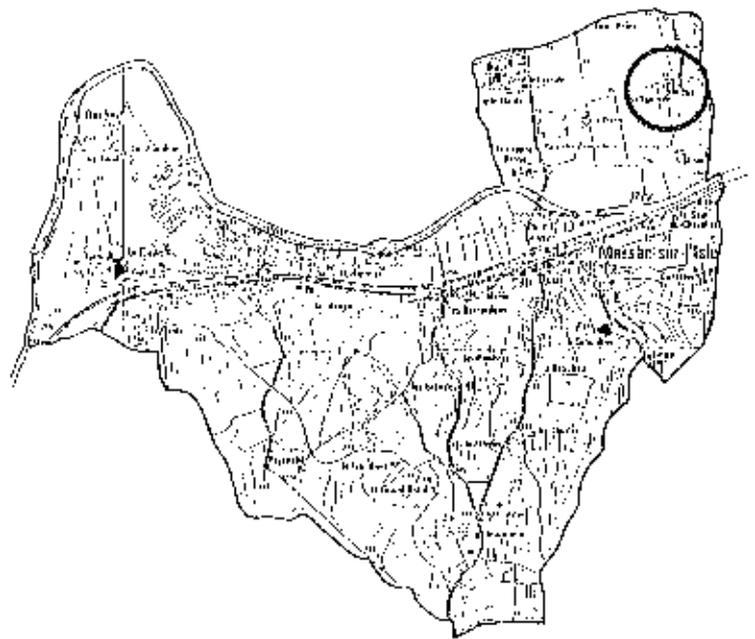


La paroisse de MARSAC-SUR-L'ISLE

à la fin du 18ème siècle
Carte de Belleyme

Les délimitations actuelles de la commune de MARSAC comprend avec le territoire de la paroisse, quelques villages de la paroisse de Chausolac (Sallegourde, La Prairie, La Cropte, Bellevue, Nonplaisir, Laforest, une partie de la Rocouronne).

D'après l'état des paroisses dressé le 21 avril 1825 par le préfet, de concert avec l'Evêque et approuvé par le gouvernement, l'enclave de Chausolac fut attribuée à cette paroisse.



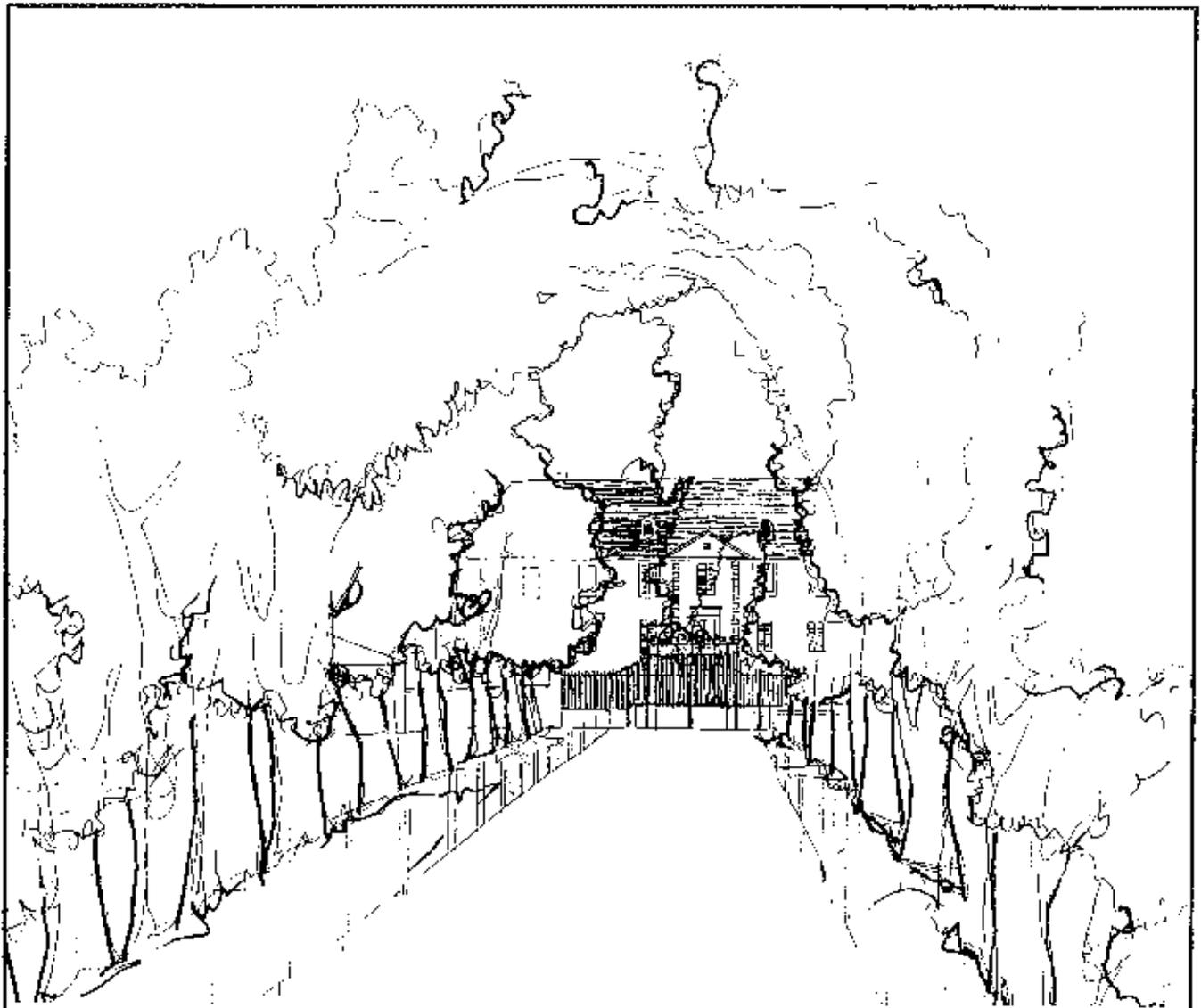
LE DOMAINE DE SALIGOURDE
d'après Jean SECRET.

"Assis dans une plaine, bien qu'il y ait un bois devant, à une portée de flèche de l'Isle, sur la rive droite, Sallegourde montre un logis principal lourd et de peu d'intérêt, mais deux charmants pavillons de la fin du XVIème siècle, implantés aux angles Nord-Est et Sud-Est des douves d'antan.

Le destin du château fut assez mouvementé par les guerres successives, car étant protégé par ses seules douves et quelques défenses maintenant disparues, il offrait, aux portes de Périgueux et à deux pas de l'Isle, une cible tentante au pillage et au sac.

La "Borie" de Sallegourde avait été acquise au XVème siècle par les Arnaud aux Bourdeille; le fief passa ensuite au Macanam, puis au Reymond. En l'an XIII, la propriété fut acquise par un Faure ou Dufaure de Rocheford. En 1640, elle passa à un Dumas de Lavareille, puis par héritage à la famille de Genis Contenson. Il fut démoli en 1839. On édifia à la même place l'habitation actuelle pour servir de ferme-école. Il était alors en ruines et d'après son style datait de la Renaissance, mais on constata, en le démolissant qu'il existait des restes plus anciens.

Si la demeure actuelle garde, dans sa partie orientale quelques substructions de l'ancien édifice, elles sont invisibles et noyées dans les maçonneries apparentes. Seule a été conservée et réemployée une pierre sculptée, figurant deux angelots portant l'écu aux armes de France. Au dessous, apparaît un écu à-peu-près indéchiffrable, perché à une belle hauteur."



"On accède à Sallegourde par une belle allée de platanes démesurés et de marronniers, presque aussi hauts que ceux de Perpignan, les plus beaux de France!

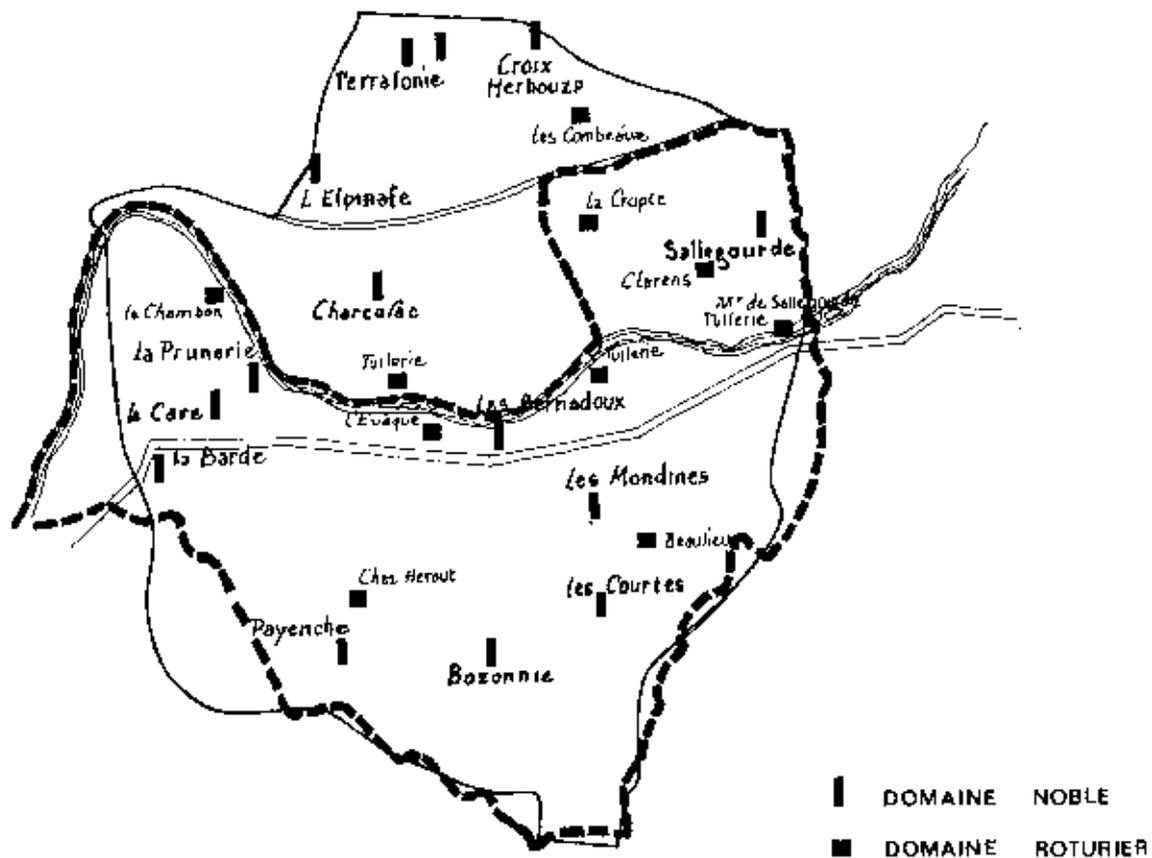
Le château n'est plus qu'une demeure moderne : bâtisse un peu sèche, fort bourgeoise, du début du 19^{ème} siècle, où la seule recherche architecturale est un pignon triangulaire". Cet ensemble mérite d'être préservé.

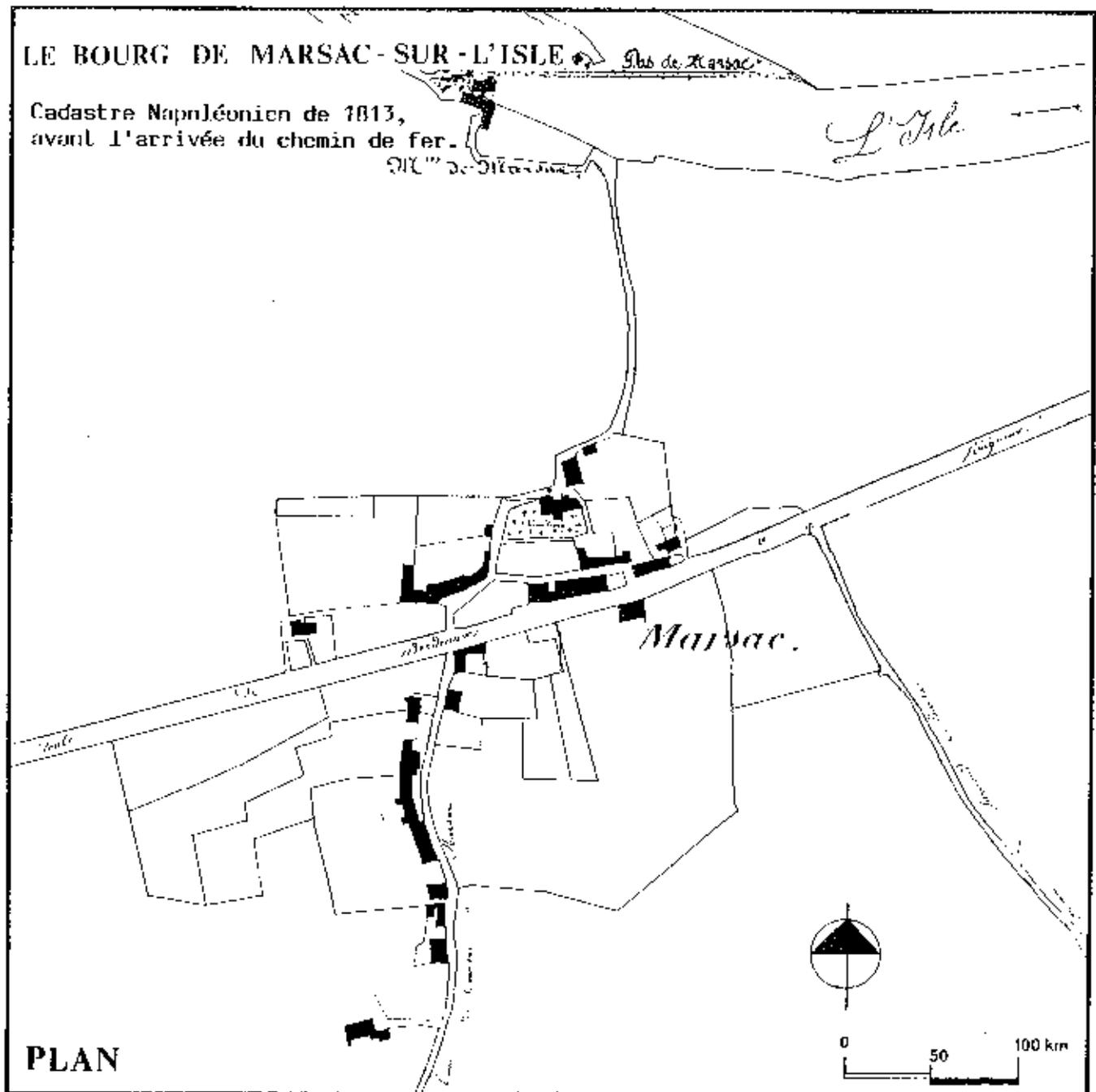
LES SITES ANCIENS

Le territoire de la paroisse de MARSAC SUR L'ISLE était riche en arrière-fiefs. L'interprétation de la carte de Belleyme permet de dénombrer 14 fiefs nobles et 8 domaines roturiers.

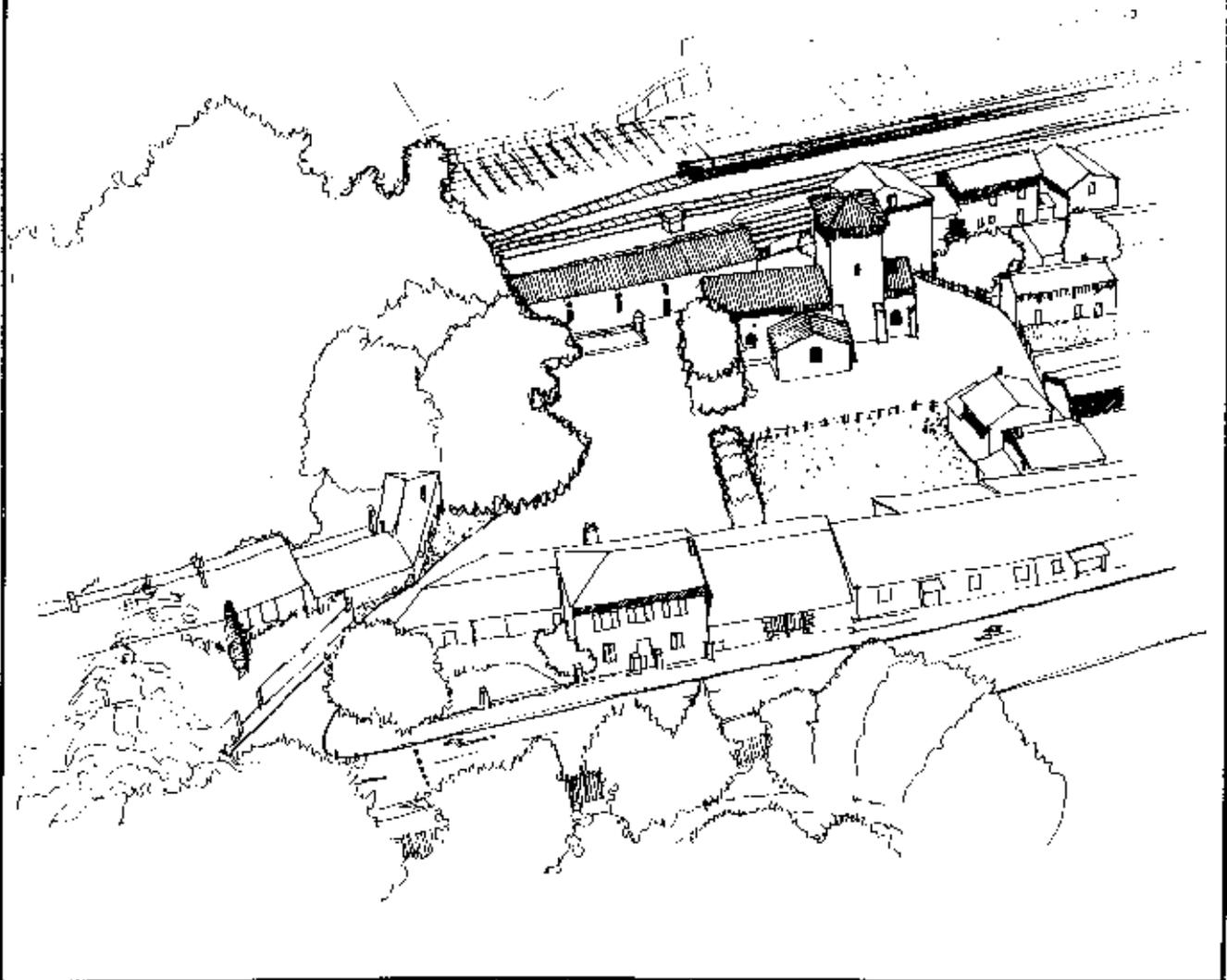
En superposition, on lit les informations suivantes :

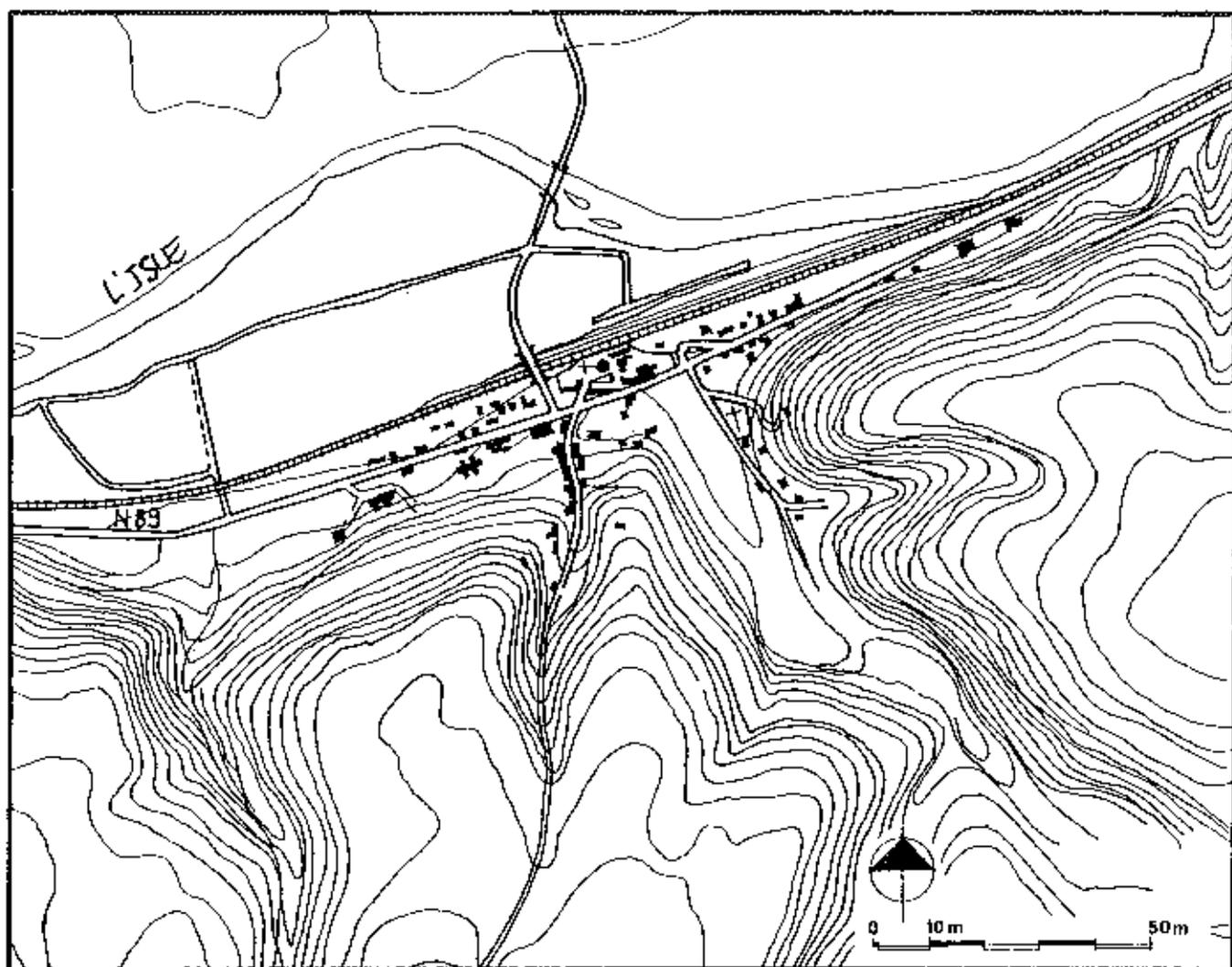
Les limites communales actuelles se sont calquées en partie sur les anciennes. L'Isle détermine, au Nord, une nouvelle frontière. Dans la plaine, des lieux-dits comme La Cropte et le Domaine de Saitegourde appartiennent au territoire de la commune d'aujourd'hui.





LE QUARTIER DE L' EGLISE DE MARSAC - SUR - L' ISLE

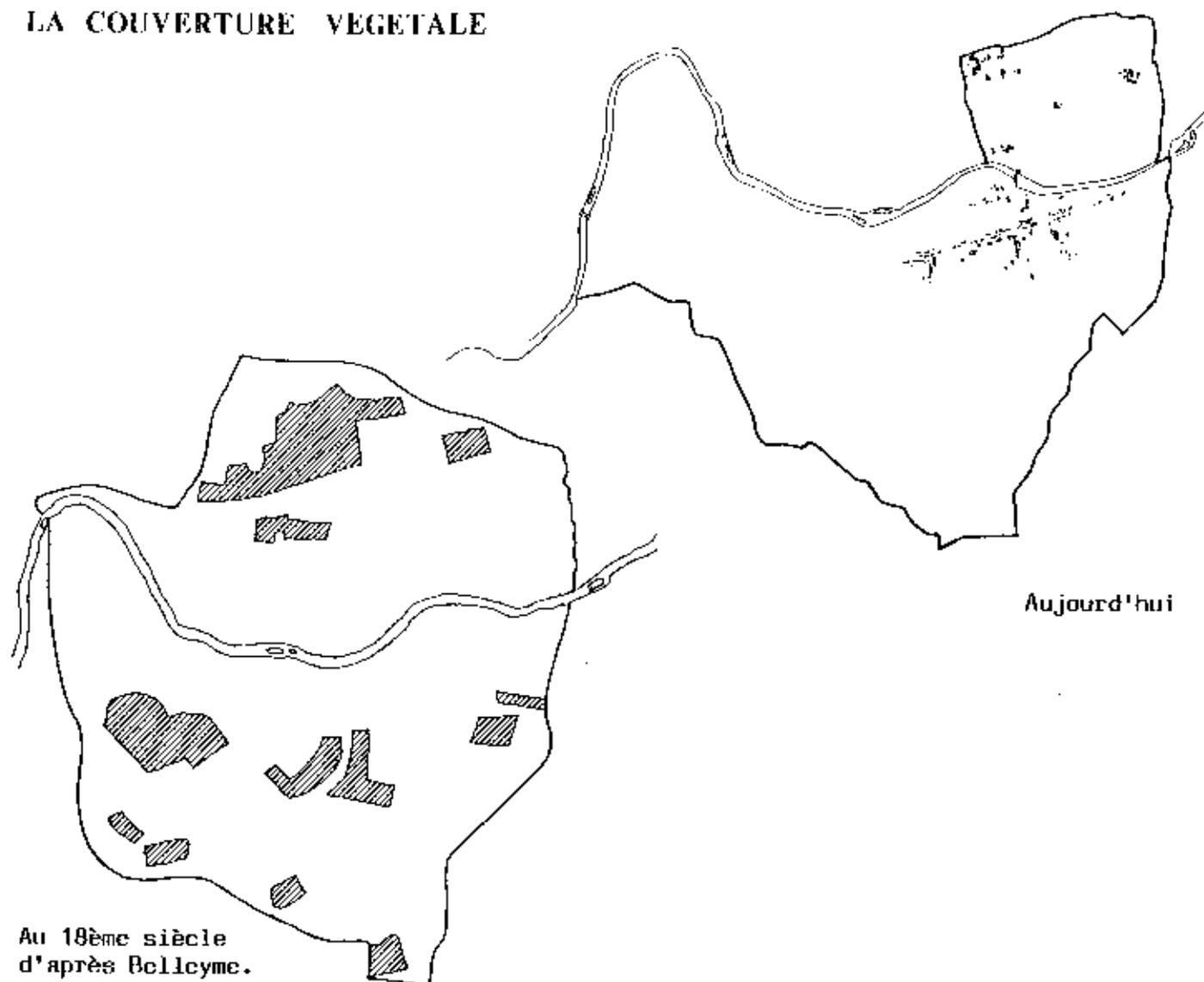




Le coude de l'Isle au Nord, la colline boisée au Sud, la ligne de chemin de fer et la route nationale 2089 caractérisent la topographie du site de l'église.

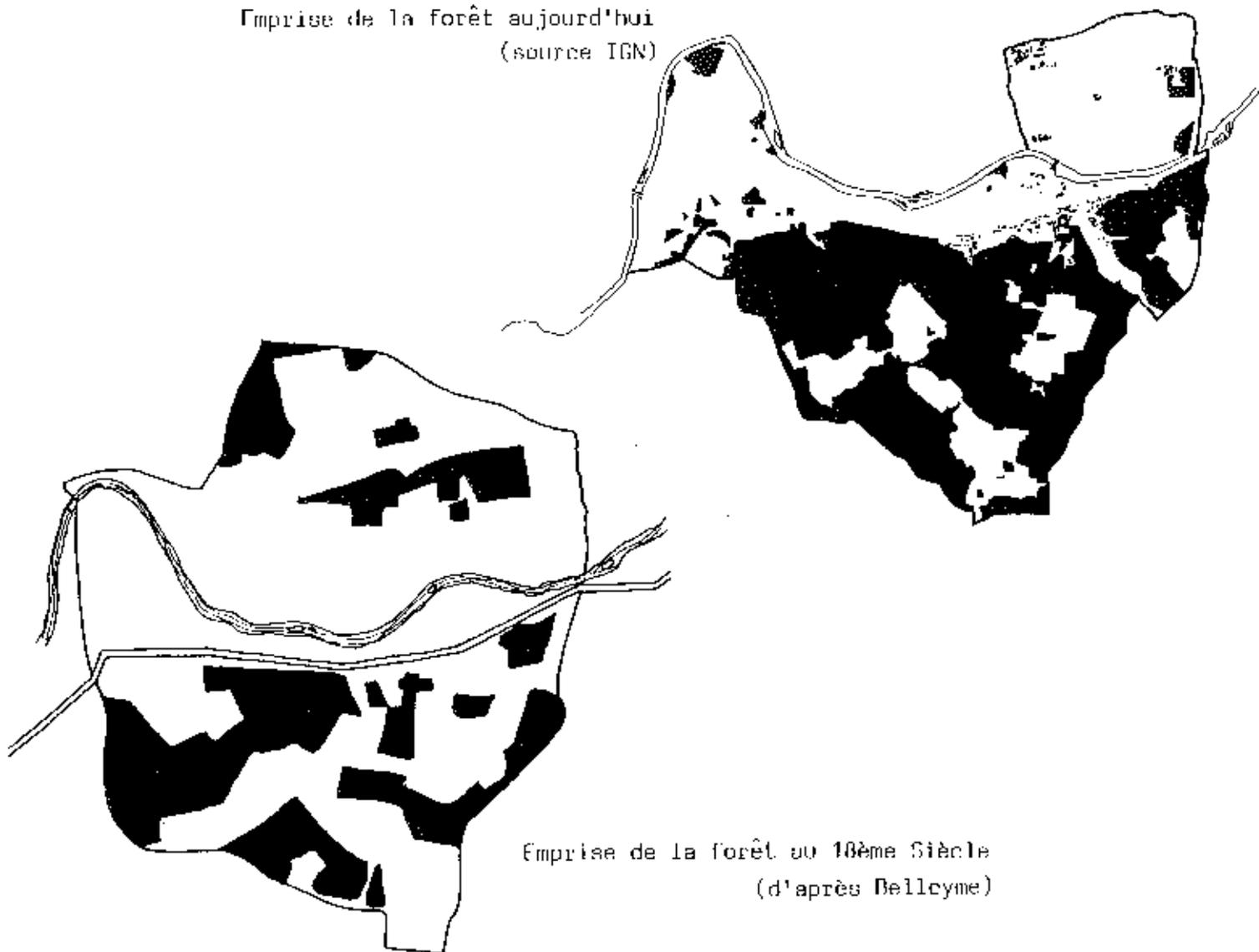
Le bourg de Marsac-sur-l'Isle s'est développé entre ces deux derniers éléments du paysage. La nouvelle voie d'accès Nord qui conduit à la zone d'activités enjambe voie ferrée et rivière; elle ouvre des perspectives privilégiées sur l'église.

LA COUVERTURE VEGETALE



La vigne, jadis présente sur l'ensemble du territoire de la commune a totalement disparue avec le Phylloxéra à la fin du 15ème siècle. Depuis ces dernières décennies, l'urbanisation s'est accéléré.

Emprise de la forêt aujourd'hui
(source IGN)



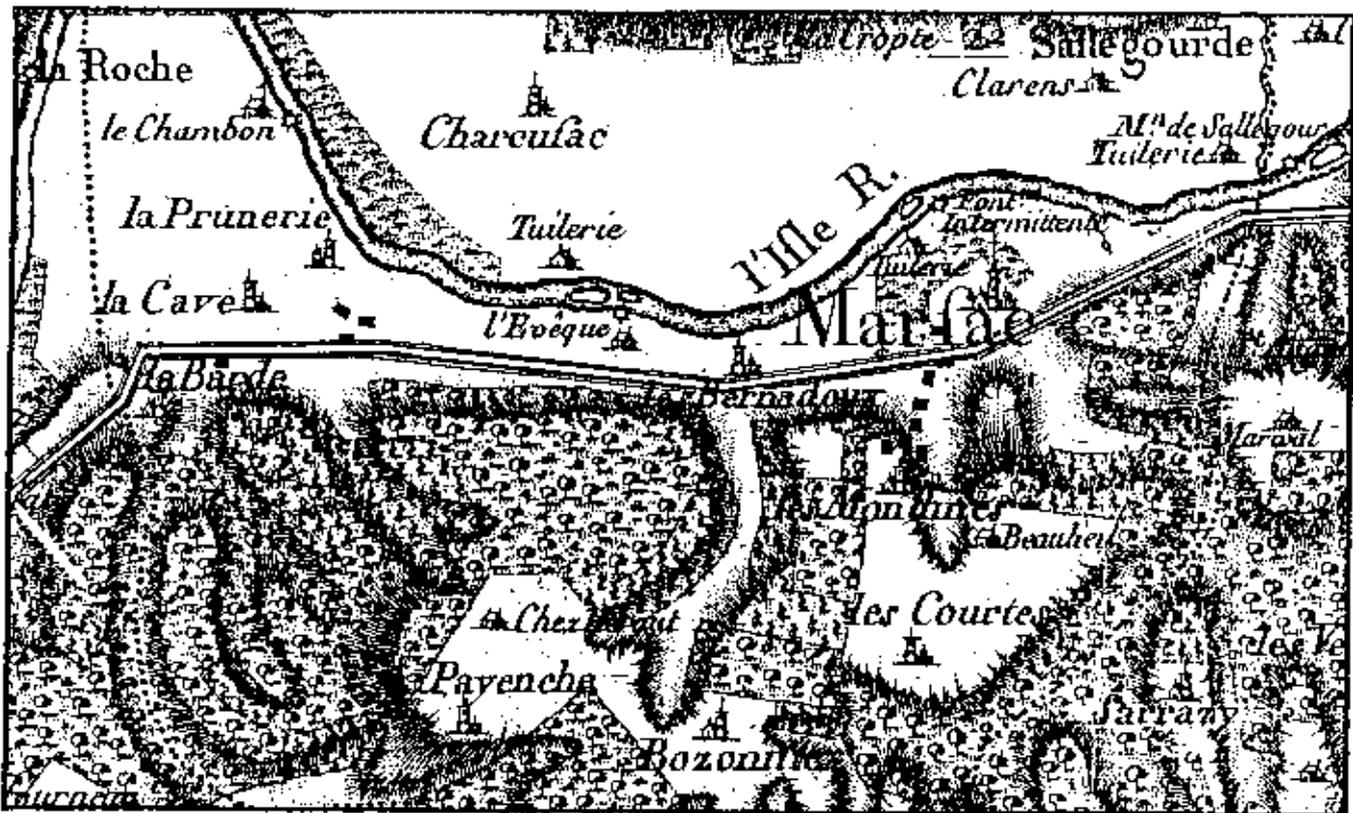
Emprise de la forêt au 18ème Siècle
(d'après Bellocyme)

La forêt est un élément majeur du patrimoine de la commune. Sa sauvegarde, sa mise en valeur sont d'une importance capitale.

Au 18ème Siècle, elle s'y organise en massifs plus ou moins continus.

Aujourd'hui, les surfaces boisées dominent les coteaux. La carte IGN illustre la reconquête du territoire par la forêt depuis le début du siècle dernier. Les circuits de randonnée doivent contribuer à sa sauvegarde.

LES VOIES DE COMMUNICATION



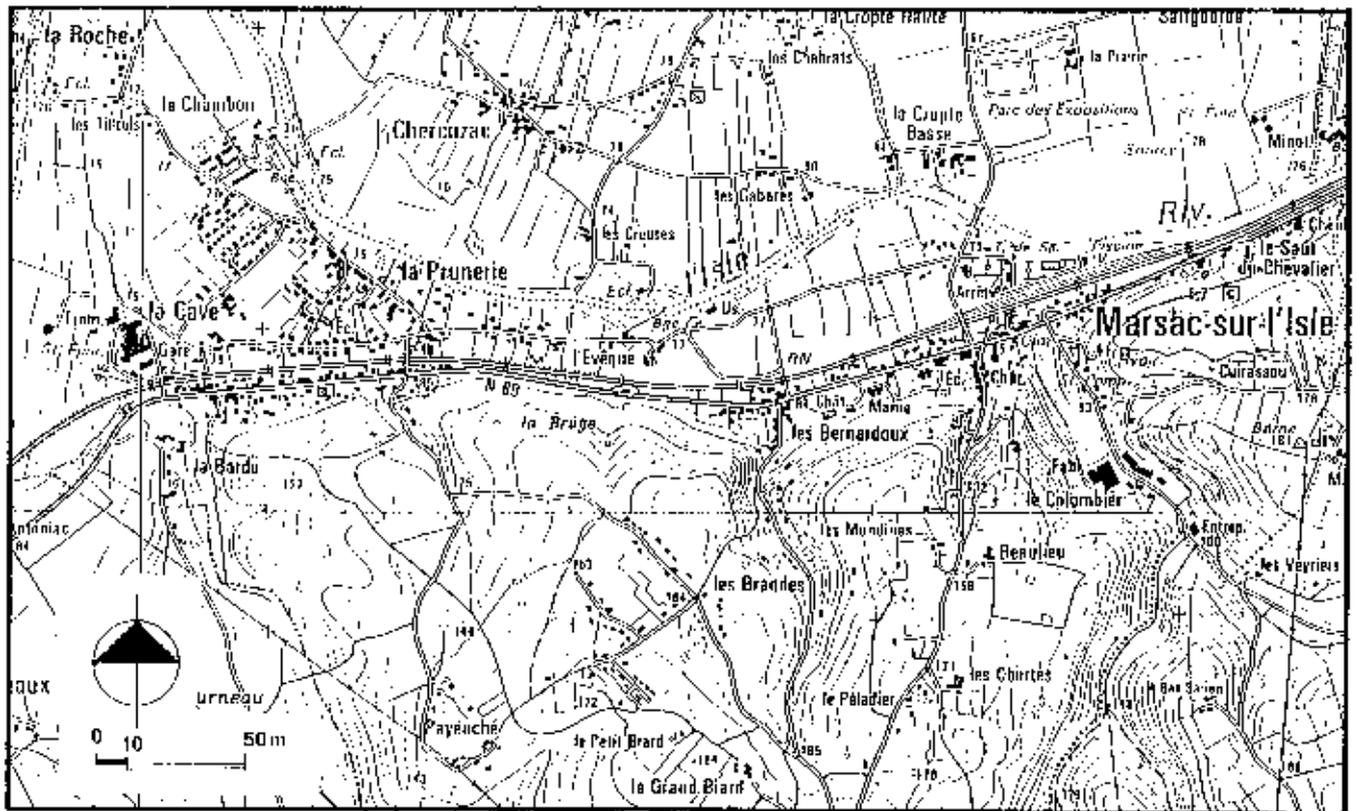
voies anciennes

La lecture de la carte de Belleyme, ingénieur du Roy au 18ème siècle, montre que dès cette époque, Marsac-sur-l'Isle se trouve sur le grand axe routier Périgueux/Bordeaux.

La rivière constitue le barrage naturel que l'on tentait de traverser à ses risques et périls lorsque les pluies grossissaient les eaux de l'Isle.

L'Isle a été considérée comme navigable entre Libourne et Périgueux jusqu'au 13ème siècle au moins, et déclarée navigable d'une manière définitive, absolue par l'ordonnance royale de 1669.

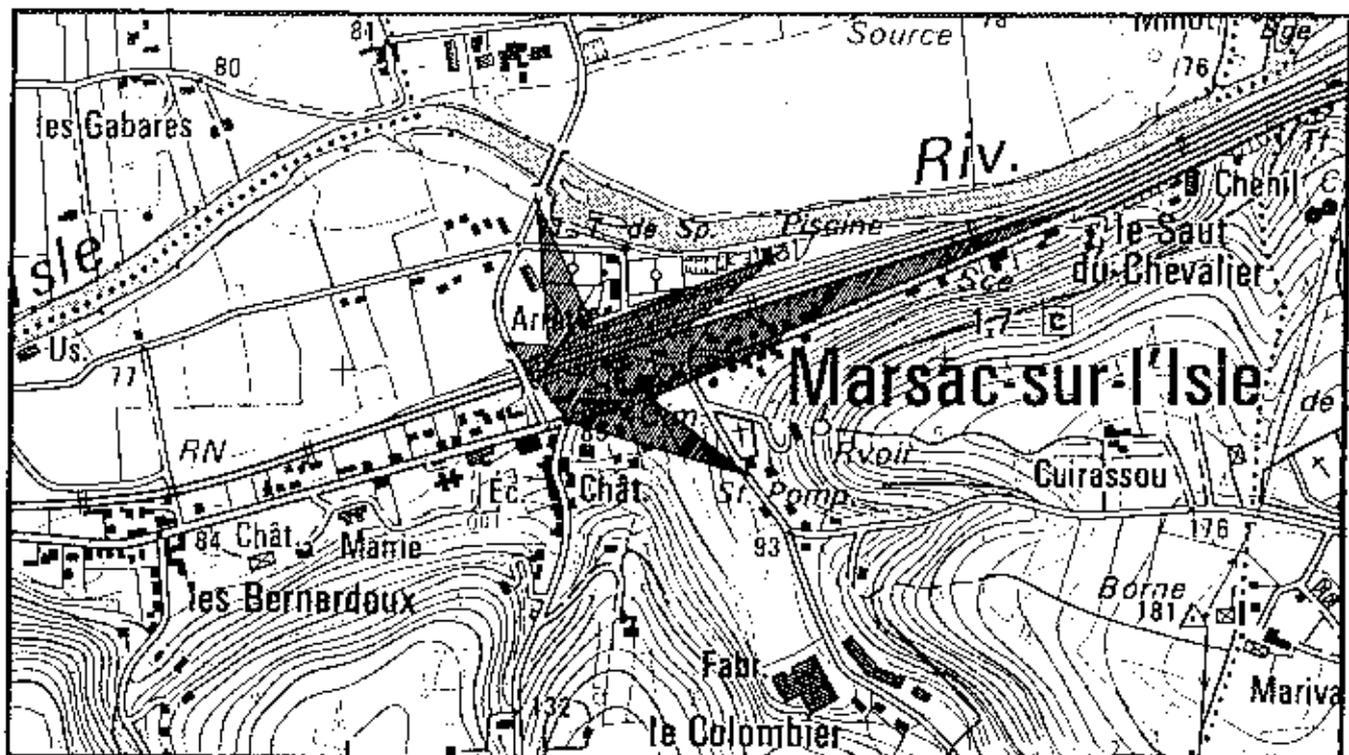
Jusqu'en 1780, puis entre 1821 et 1831, différents ouvrages de navigabilité ont été établis sous la forme de passelis ou pas de roi (cf. Pas de Marsac, p.11) et des écluses à sas qui périçlèrent lorsque arriva la Révolution de 1789.



voies nouvelles

Depuis, la voie de chemin de fer s'est établie entre l'Isle et le noyau du bourg ancien en interrompant définitivement son développement.

Le réseau de desserte viaire n'a pas été modifié mais de nouveaux espaces d'échange et de transit se sont constitués avec le pont neuf reliant rives droite et gauche.



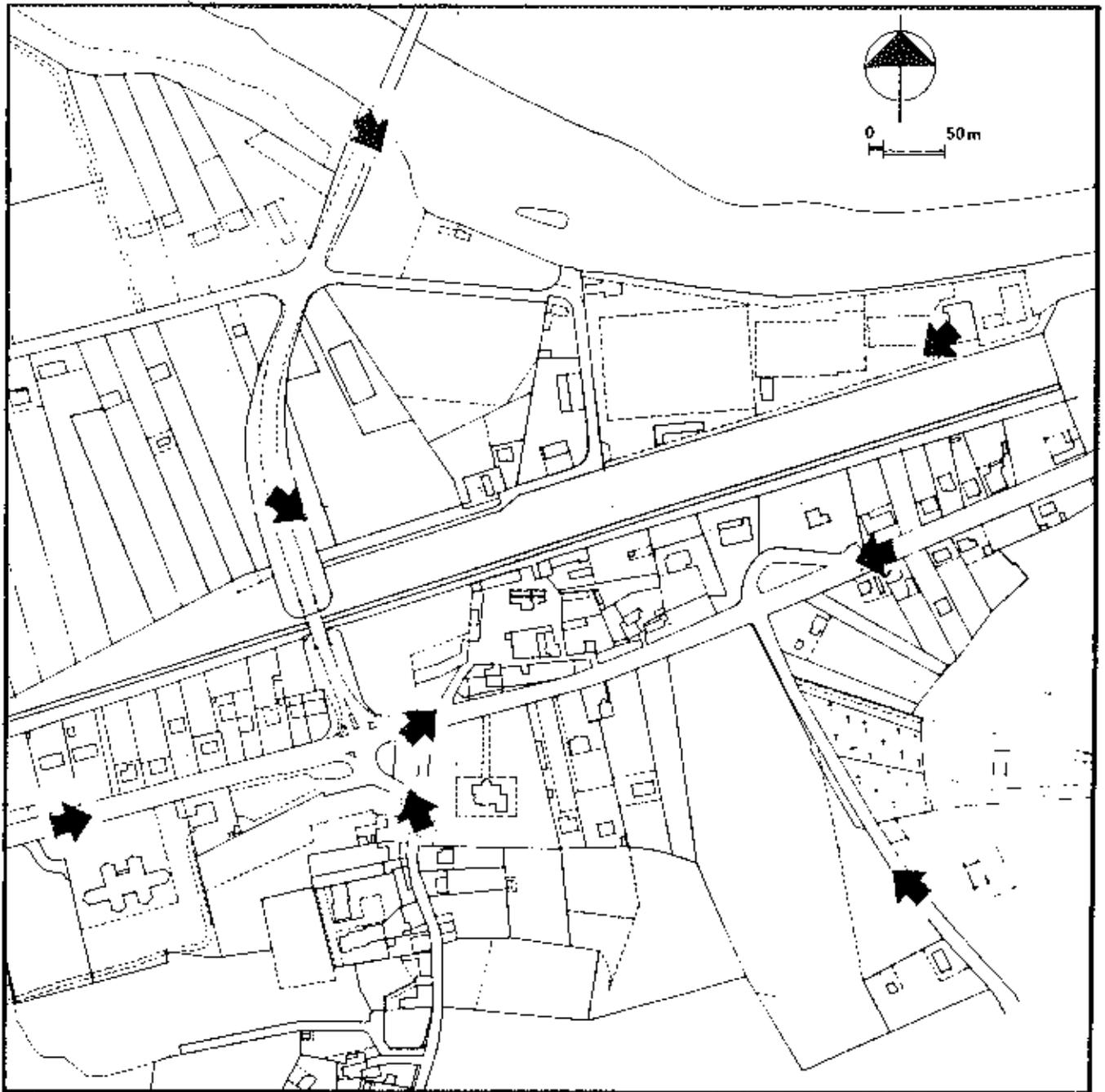
PERSPECTIVES PAYSAGERES REMARQUABLES

LES VUES SUR LE BOURG

C'est en bordure de la Route Nationale 2089, en contrebas, qu'est situé l'ancien coeur du bourg. Site encaissé, les points de vue sont rapprochés et limitent le champ visuel.

La perception visuelle du monument protégé et de son cadre paysager, composé par l'impact de la route de desserte et la ligne de chemin de fer, varie selon les voies d'accès au bourg.

L'étude minutieuse de ces cônes de vue ➤ permettra de cerner avec précision la nature, l'étendue et l'échelle des mesures de protection à envisager.



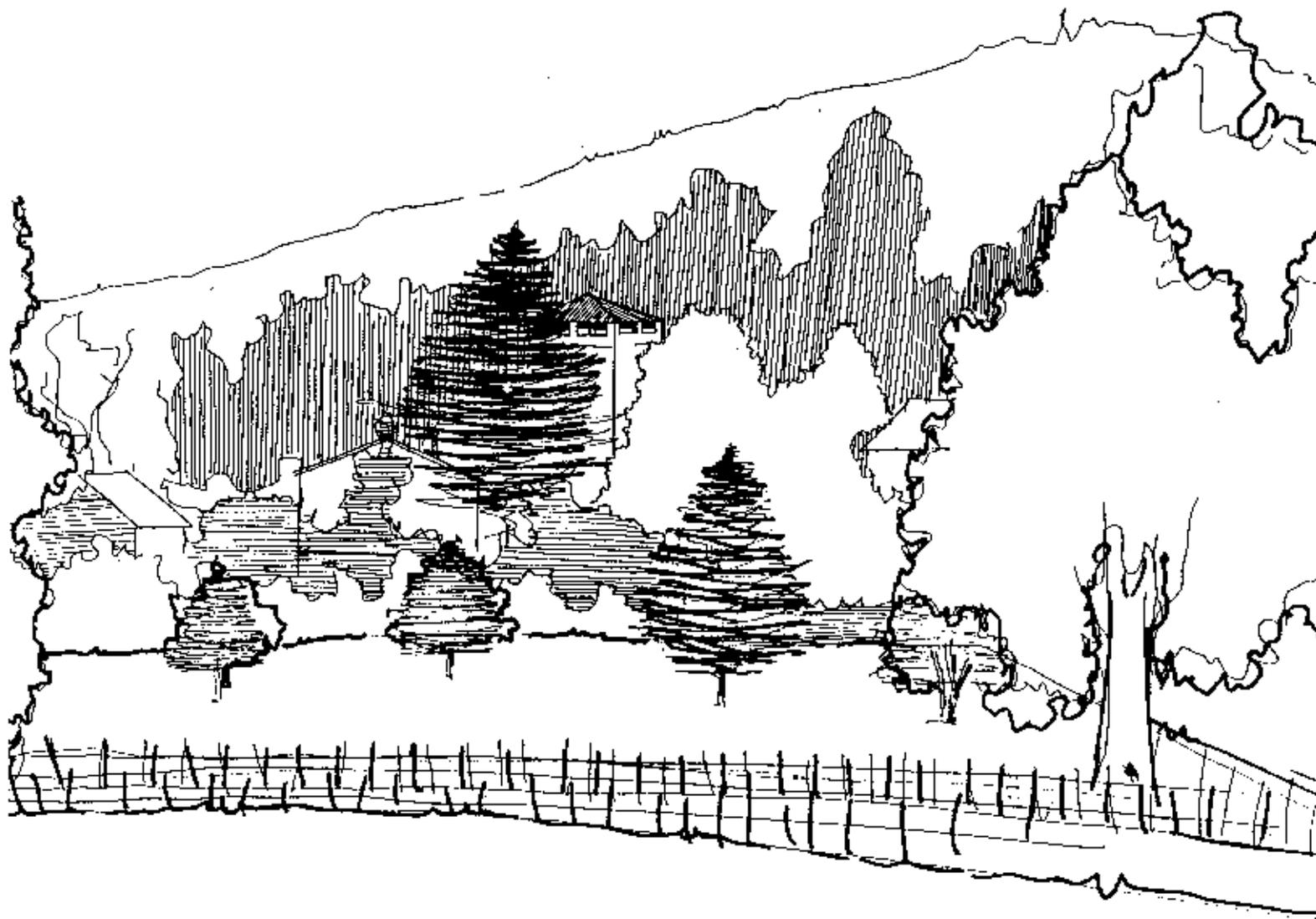


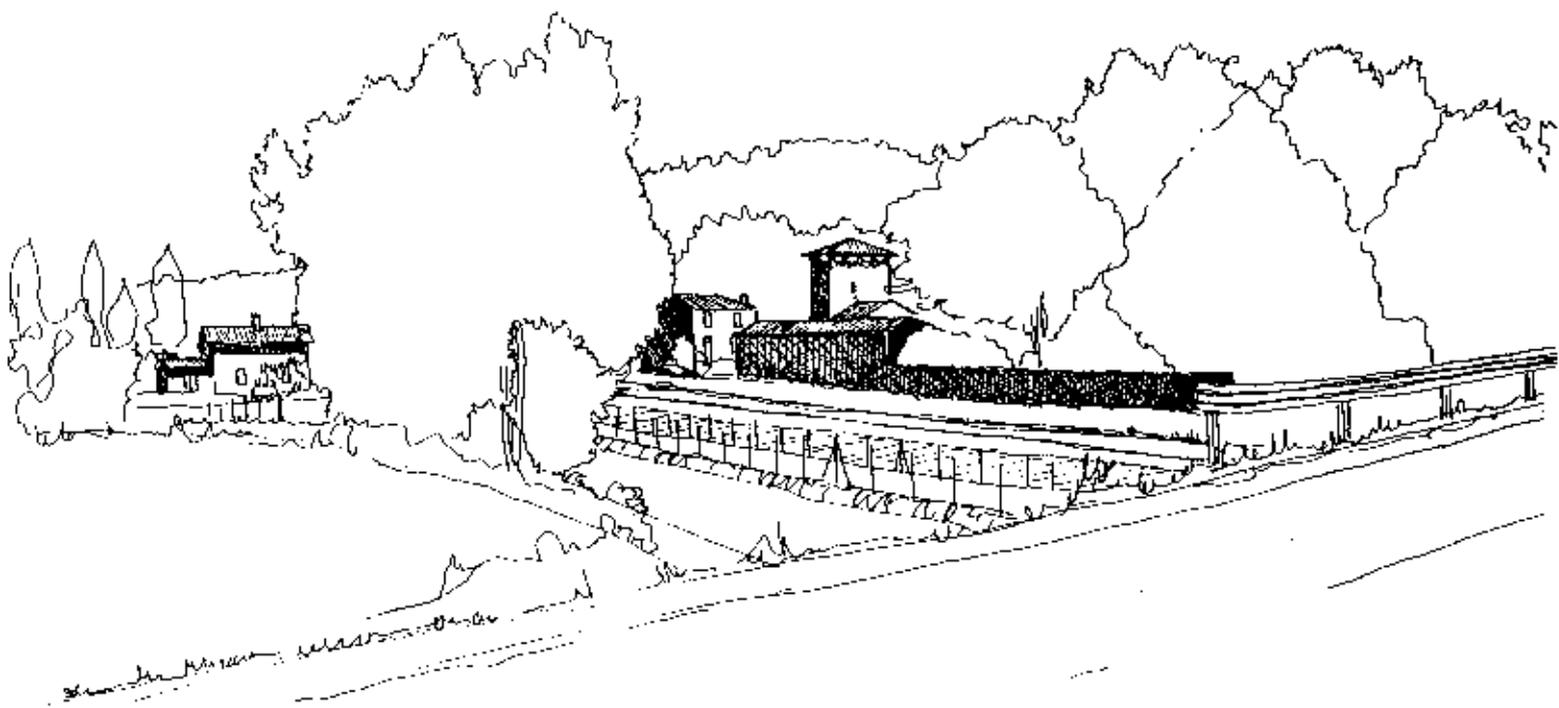
**APRES LA ZONE INDUSTRIELLE,
AVANT LA TRAVERSEE DU PONT DE L'ISIF,**

L'église se niche dans une végétation abondante.

Une clôture, en bordure de route, marque un premier plan de lecture et délimite un pré planté d'arbres.

Un second plan de lecture fait apparaître le clocher sur un fond de coteaux boisés dans un cadre paysager composé de feuillus et de résineux.





AVANT LA TRAVERSEE DU PONT DE CHEMIN DE FER,

Le croquis en développé montre le clocher de l'église dans le cadre environnant de la voie ferrée.

En aval du pont, on repère le groupement de maisons situées sur l'ancien chemin rural.

En contrebas, en retrait par rapport au chemin de fer, on aperçoit l'extension du bourg de MARSAC. Depuis le pont, UNE VUE CADRÉE ET MAÎTRISÉE PAR LA VÉGÉTATION S'IMPOSE.





APPROCHE DU BOURG EN DIRECTION DE PERIGUEUX

Une accumulation d'éléments de signalisation caractérisent l'accès au bourg ancien.

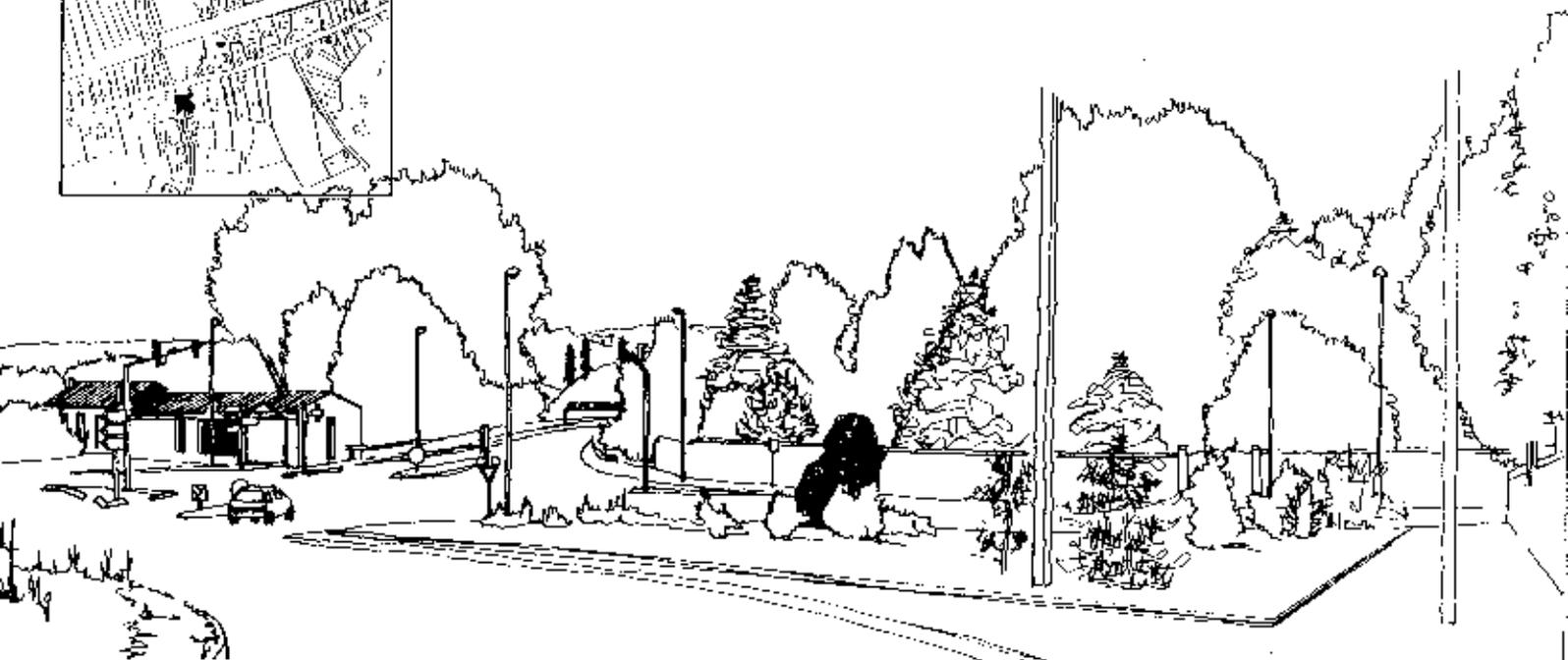
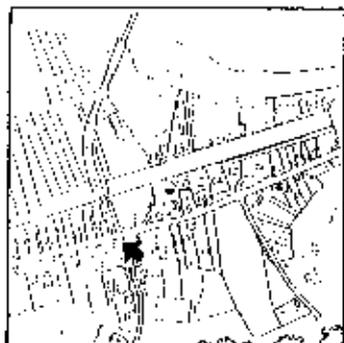
Ici, la végétation forme obstacle à l'apparition de l'église.



AU DELA DU CARREFOUR,

A l'entrée du noyau ancien, l'automobiliste peut entrevoir furtivement une portion de l'église située en contrebas de la RN 2089.

Un front bâti et une clôture minérale implantés le long de la voie de desserte délimitent le cœur du bourg.

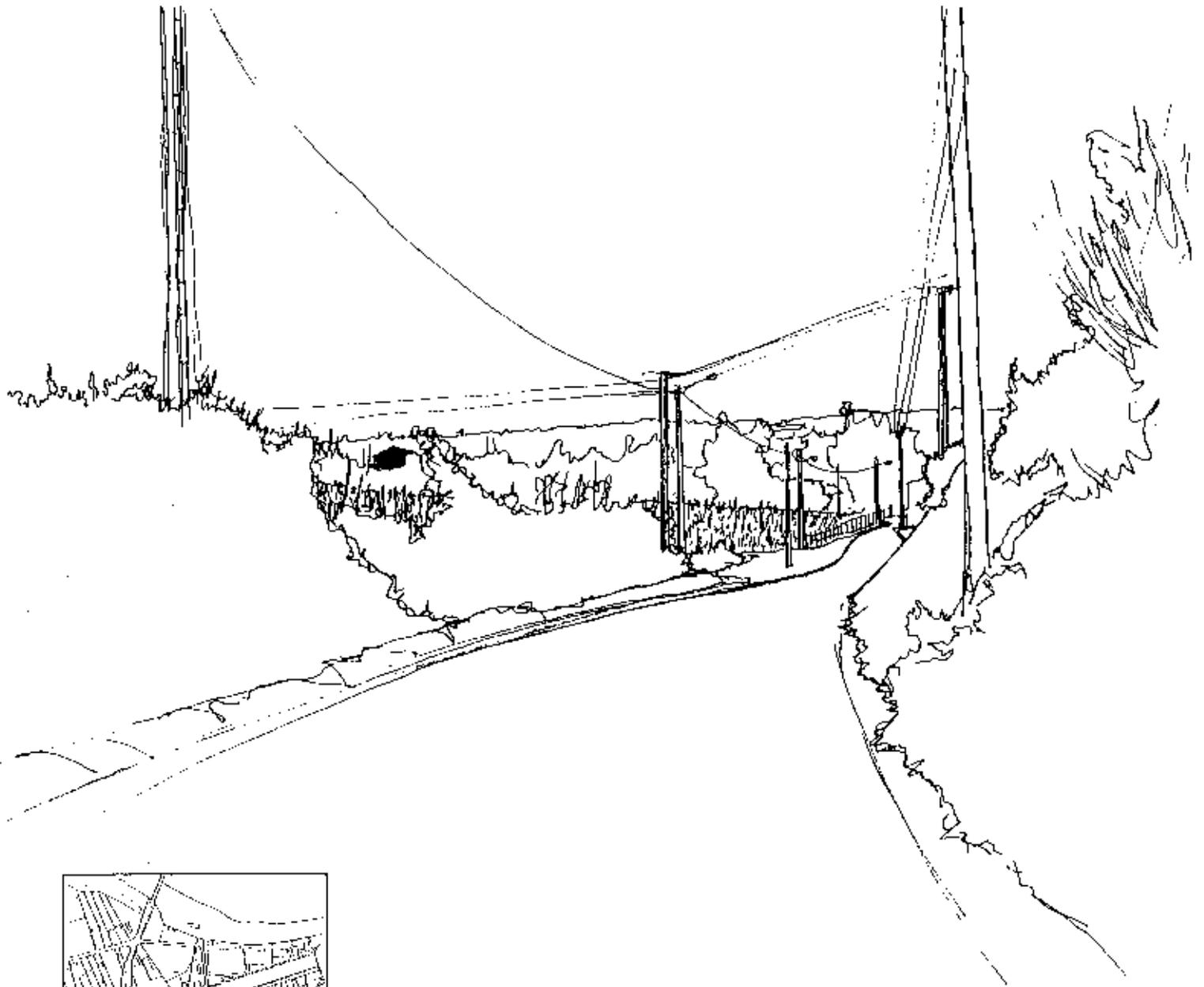


LE CARREFOUR DE MARSAC-SUR-LE-ISLE DEPUIS L'ANCIENNE VOIE RURALE

Ce carrefour semble avoir été aménagé uniquement pour desservir la zone industrielle et commerciale de la ville de Marsac. L'ancienne route déviée rend difficile l'accès au quartier de l'église.

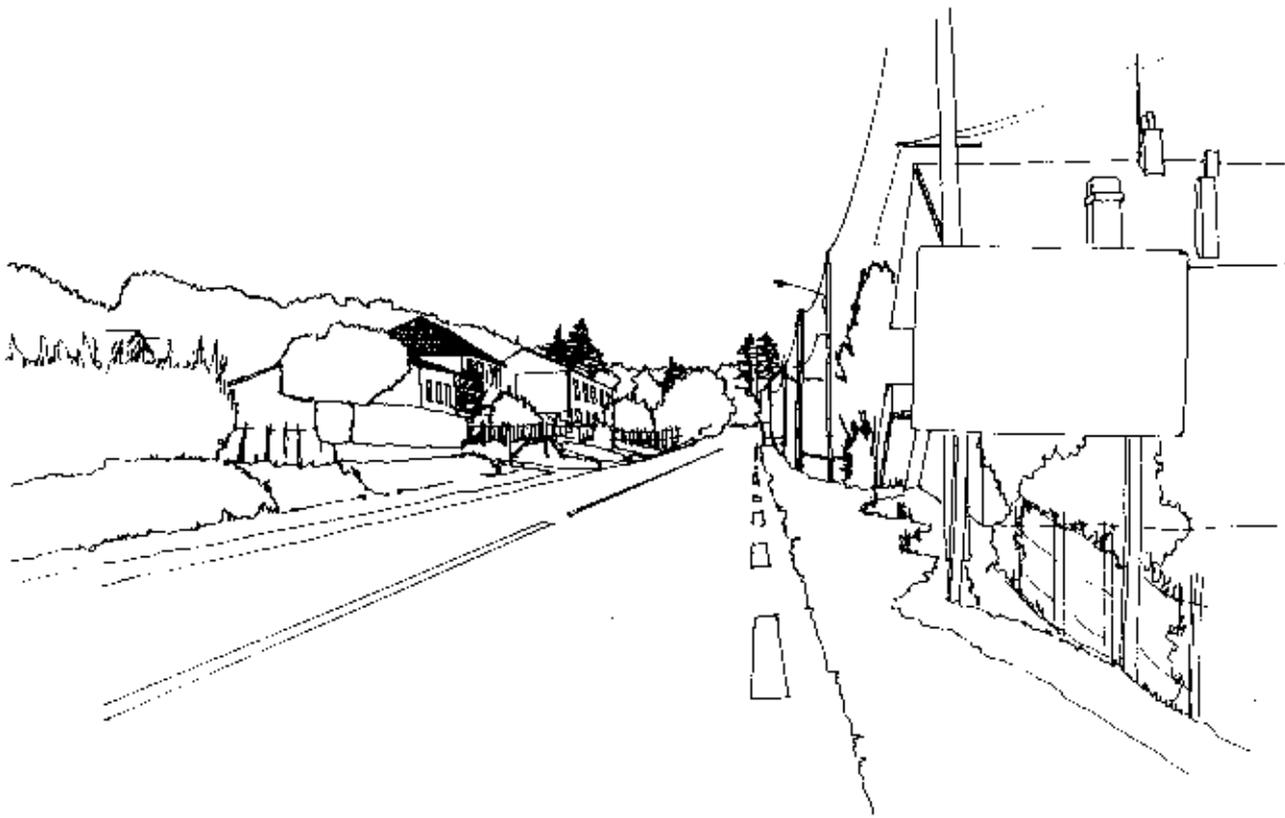
Dans l'aménagement du carrefour se dresse, au milieu d'un massif ornementé, une pierre monumentale. Appelée "**Pierre de Nautours**" (dans le langage du pays, **lo Peyrotaus nau tours** : traduction d'une légende paysanne racontant, qu'à une certaine heure du jour, le bloc principal du mallus faisait neuf fois le tour sur lui-même), cette roche a été trouvée près du bourg de Marsac, dans la Combe de Puygauthier, dans un petit carnac périgourdin, lieu autrefois révérend. Élément d'un monument néolithique, cette pierre fut objet de croyances et de superstitions.

A l'écart du carrefour, un travail qui appartenait à l'ancien forgeron de la commune est planté dans un petit espace sauvage. Son emplacement d'origine témoigne de l'activité passée du lieu.



EN AMONT DU CIMETIERE, UNE ROUTE SINUEUSE CONDUIT
VERS LA RN 2089;

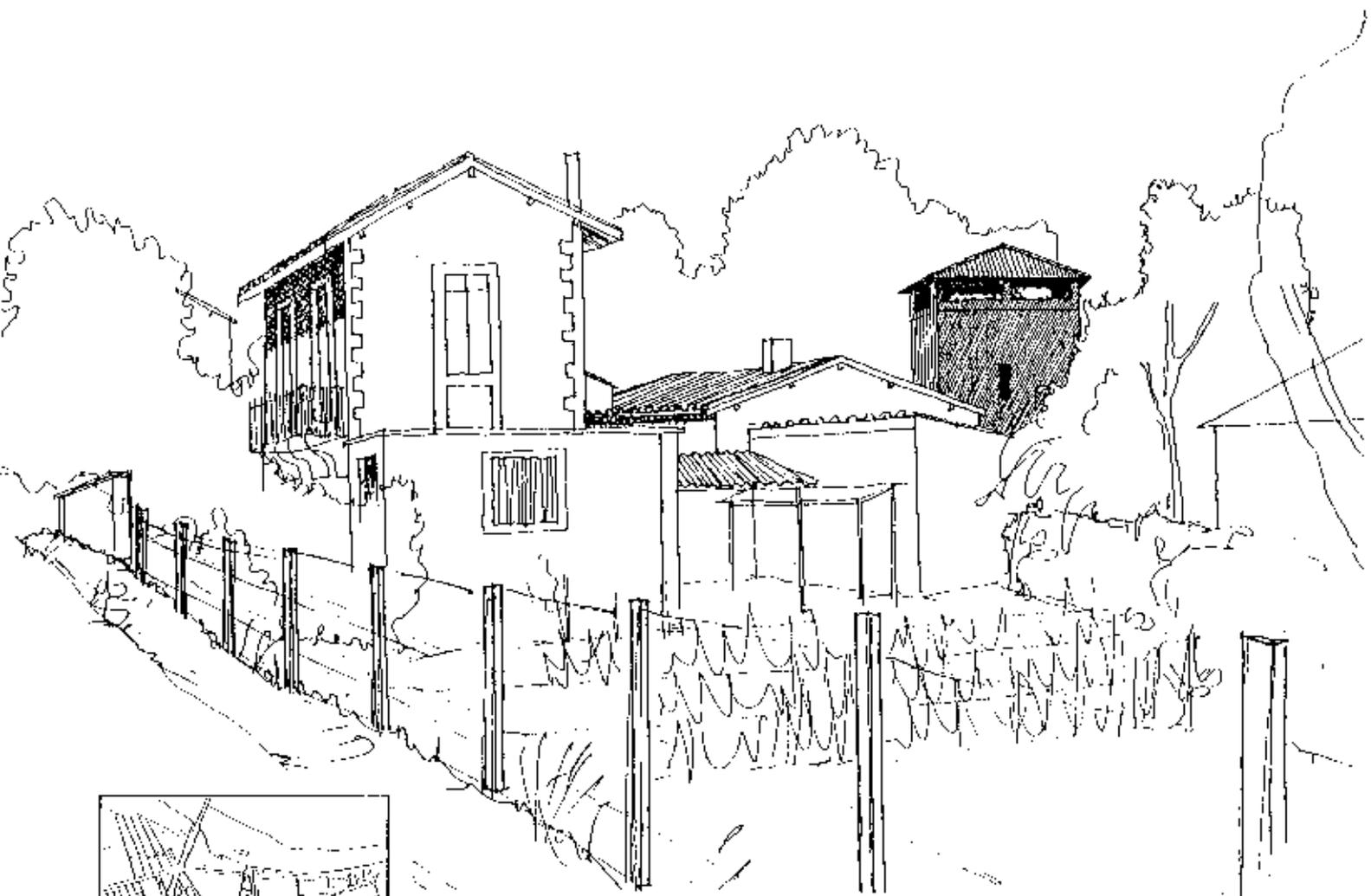
D'ici, on peut entrevoir la couverture du clocher
de l'église dans un paysage constitué de poteaux
téléphoniques et de fils électriques.



LA PERCEPTION LA PLUS ELOIGNEE DU BOURG DEPUIS LA
RN 2089, EN DIRECTION DE BURDEAUX

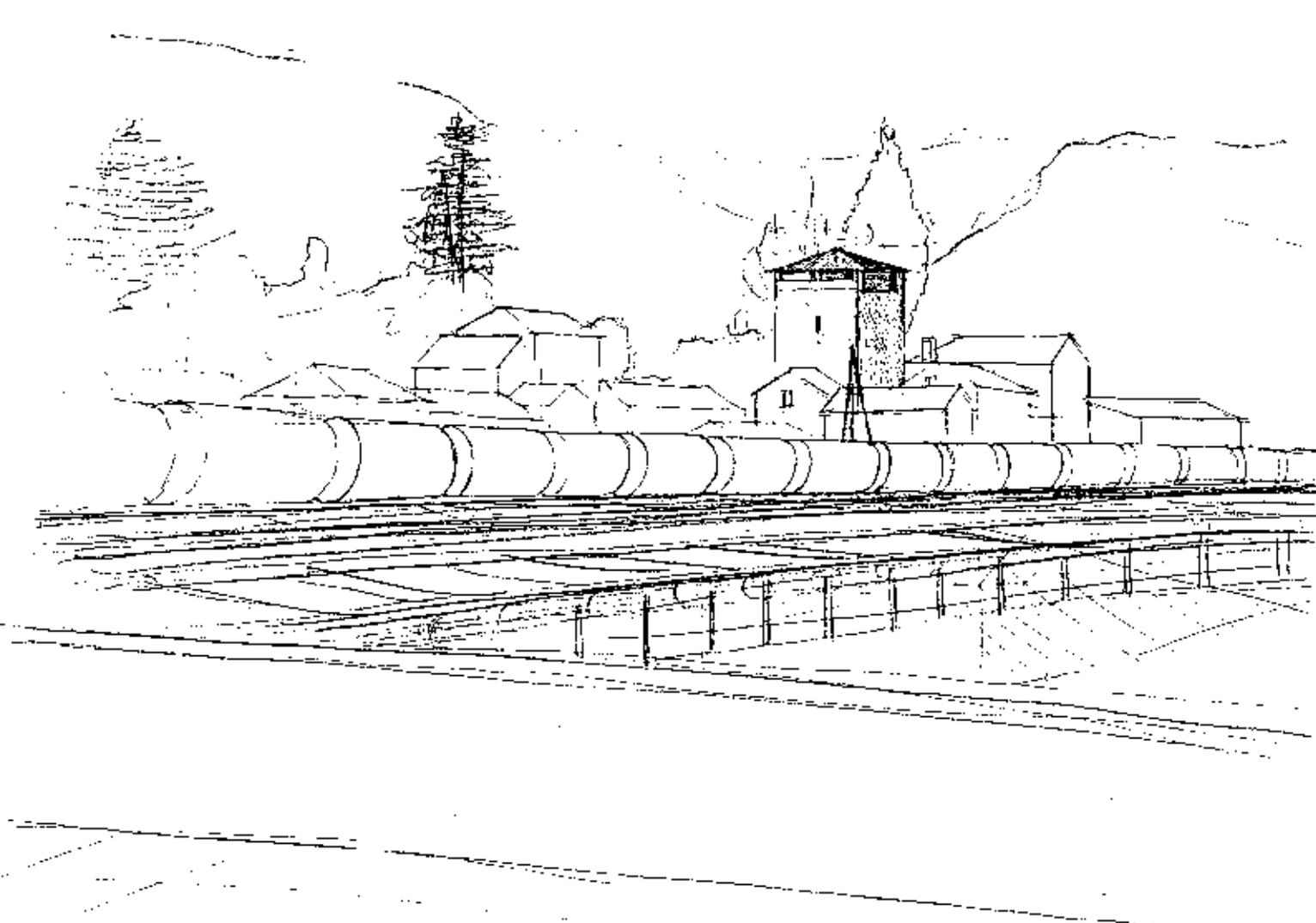
Signalisations, rideaux végétaux rythment la RN 2089.
Aucun événement urbain ne se présente pour montrer
le bourg ancien. Les panneaux publicitaires forment
écran.

Le clocher de l'église n'est pas visible.



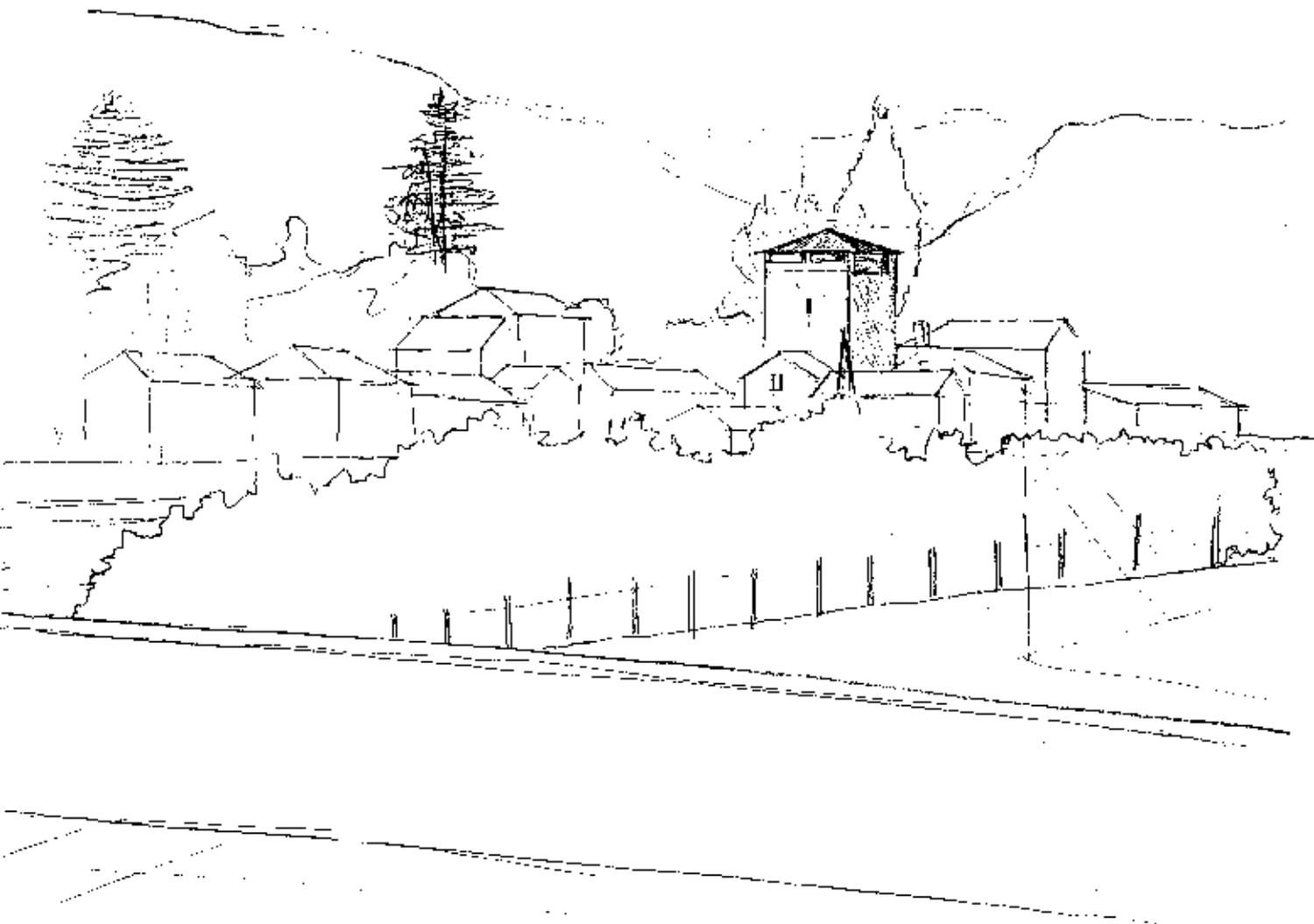
AU NIVEAU DE L'AIRE DE DEGAGEMENT QUI PERMET DE PRENDRE LA ROUTE DU CIMITERE,

l'espace visuel est dégagé sur l'édifice. le clocher impose sa verticalité au milieu d'un bâti plus ou moins groupé.



**LA PERCEPTION DE L'ÉGLISE DEPUIS LA PISCINE DE L'ASPII
AVEC LES WAGONS CITERNES DE LA SNCB**

C'est le seul endroit où l'on peut découvrir l'église avec l'ensemble des maisons du bourg ancien. Malheureusement, la voie ferrée et ses wagons citernes rompent tout le charme de ce tableau paysager où se détache avec caractère le clocher de l'église.

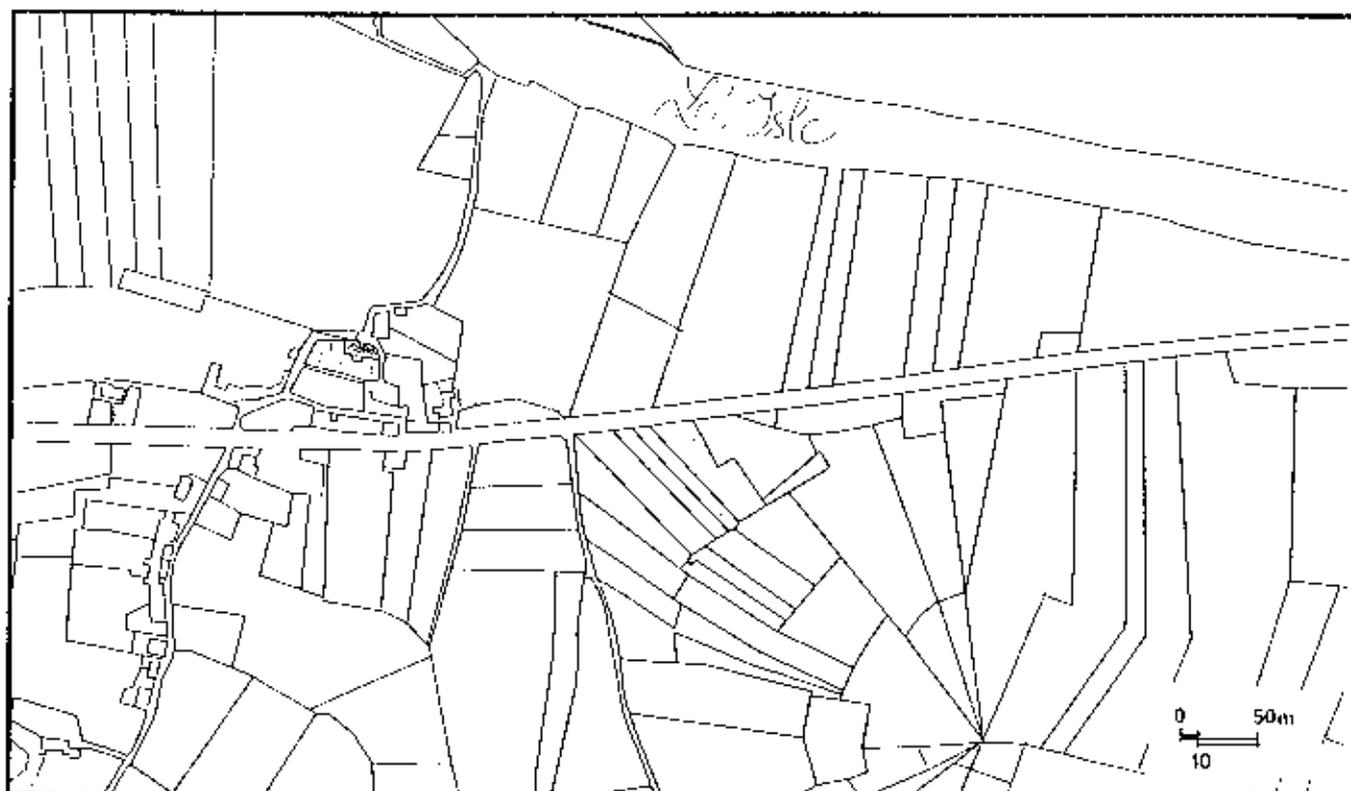


**LA PERCEPTION DE L'ÉGLISE DEPUIS LA PISCINE DE L'ASPTT,
SANS LES WAGONS CITERNES DE LA SNCF**

La disparition des wagons citernes sur la voie ferrée et l'aménagement d'une haie arbustive le long du chemin de l'ASPTT modifieraient sensiblement l'approche visuelle de l'église.

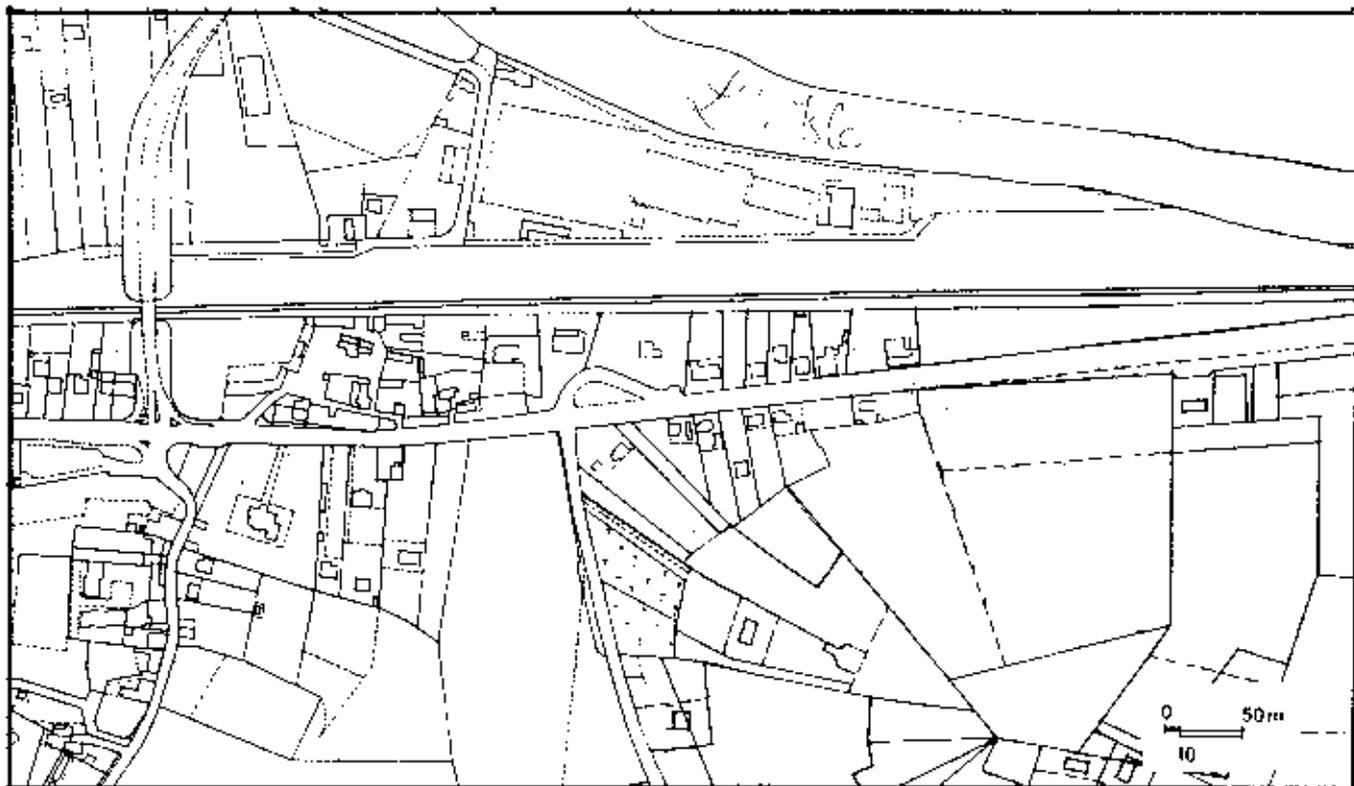
2 MORPHOLOGIE URBAINE

EVOLUTION DU PARCELLAIRE



CADASTRE NAPOLFONTEN (1813)

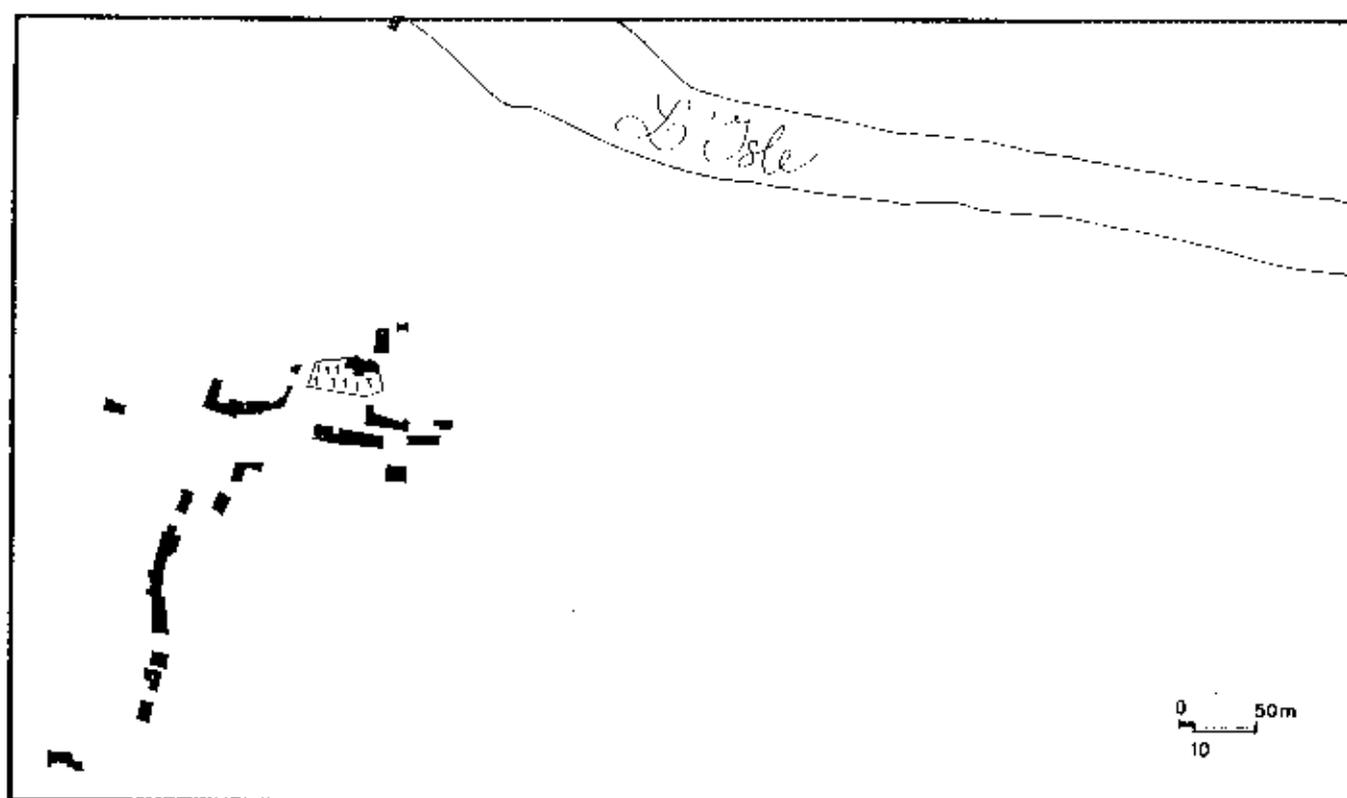
L'ensemble du parcellaire est d'origine agraire.
Les parcelles, étroites et allongées suivent la topographie du site.



CADASTRE ACTUEL (1993)

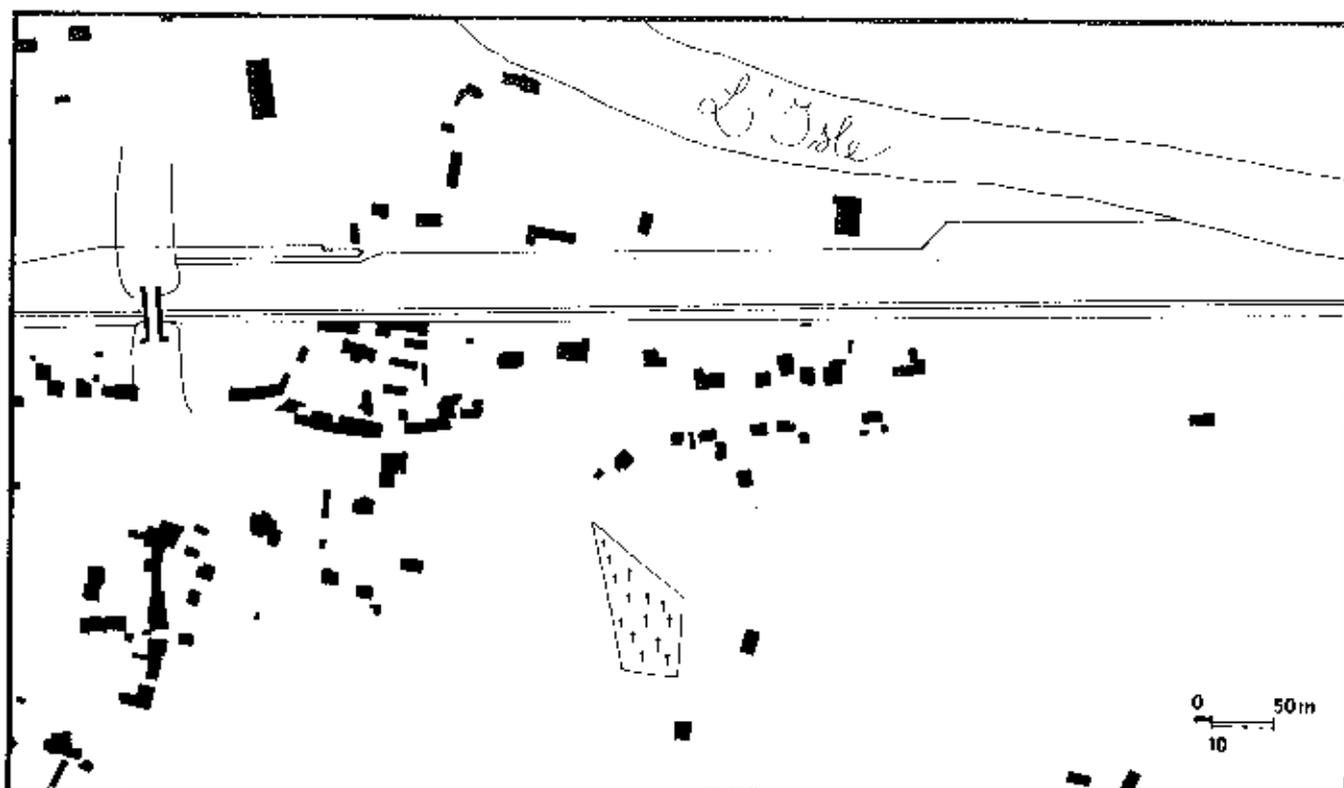
Le parcellaire d'origine a sensiblement évolué.
Son caractère apparaît plus urbain.

EVOLUTION DU BATI



CADASTRE NAPONIEN (1813)

Peu dense, le bâti se localise le long d'un chemin rural orienté Nord-Sud.
L'église est implantée au Nord, au bord du chemin qui conduit au moulin.

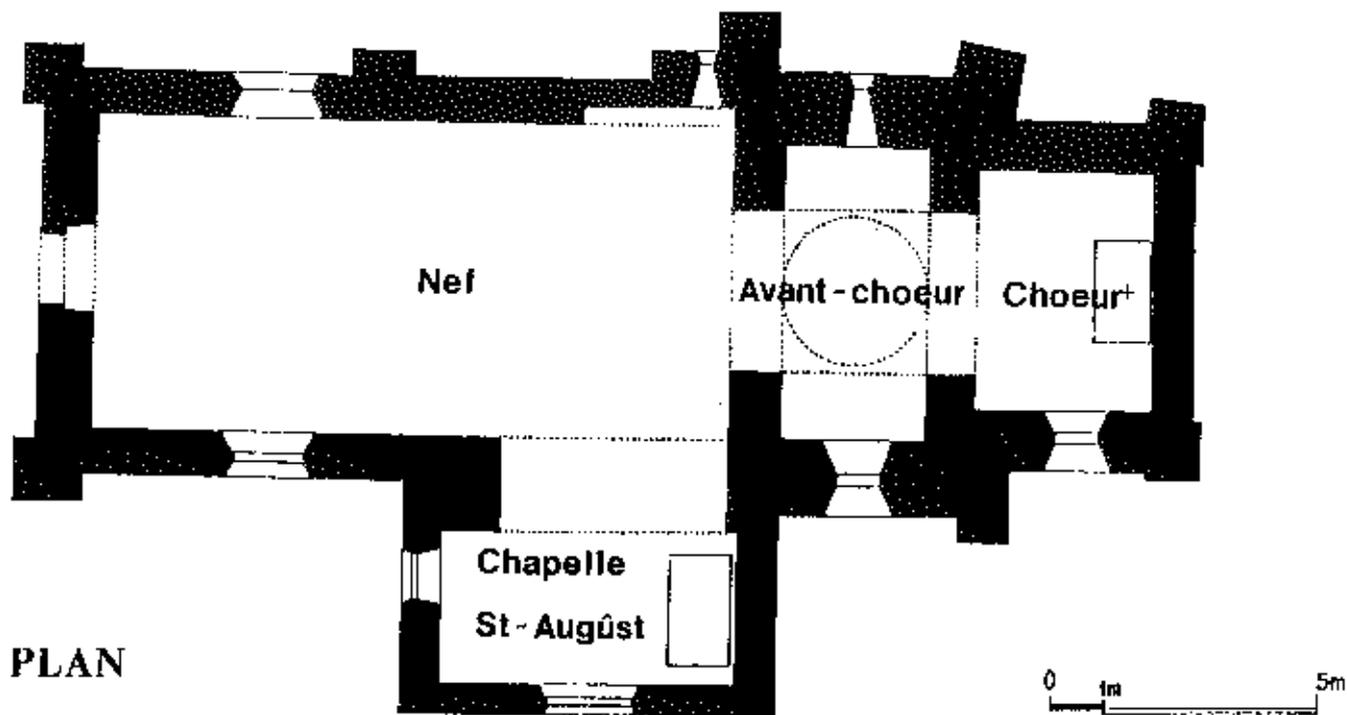


CADASTRE ACTUEL (1993)

La ligne de chemin de fer et la RN 2089 ont conditionné l'extension du bourg de Marsac-sur-l'Isle. Le bourg est définitivement coincé dans une bande de terrains définie entre ces deux éléments du paysage.

La disparition de quelques bâtiments le long de l'ancien chemin rural a permis l'aménagement du carrefour actuel. Au niveau du noyau ancien, la démolition successive de deux bâtiments implantés en retrait et en alignement de la voie principale a définitivement fait disparaître l'entrée secondaire du bourg.

3 TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



L'église de Marsac-sur-Isle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 9 juin 1926.

C'est un édifice de différentes époques, dédié à Saint-Saturnin, martyr. Église modeste à nef unique, elle possède une abside romane datant du 11ème ou 12ème siècle. Son axe incliné vers la gauche, comme un assez grand nombre d'église en Périgord, a été expliqué par plusieurs archéologues comme le symbol du christ mourant sur la croix.

Entre l'abside et la nef, un important clocher rectangulaire sur base carrée, soutenu par une coupole et contreforté par quatre contreforts, constitue l'élément qui magnifie cette église. Perçu comme un véritable donjon qui surgit dans le paysage depuis la nuit des siècles, il est comme le proué du vaisseau bravant nos tempêtes de béton, au milieu d'un environnement hostile, en perpétuelle évolution.

La nef est percée d'une chapelle construite au 19ème siècle. Dédiée autrefois à Saint-Jean Baptiste, un des patrons de la paroisse, elle est aujourd'hui réservée à la Vierge.

On pénètre dans l'église par un portail datant du 14^{ème} ou 15^{ème} siècle, dont l'archivolte à quelques moulures saillantes. Elle est supportée à gauche par une statuette représentant un évêque qui tient une croix, probablement Saint-Saturnin, le patron de la paroisse.

De l'autre côté, il a été sculpté un moine tenant un objet qu'on peut prendre pour une palme ou un bâton de pèlerin, la pierre en cet endroit ayant été détériorée.

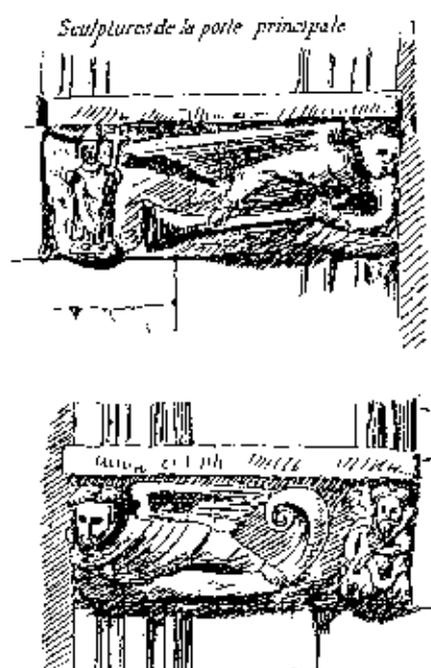
La petite corniche de l'imposte repose de chaque côté sur un ange, dont la tête fait angle. Celui de gauche tient une grande trompette, l'autre étale une banderole ou légende (phylactère) : c'est le livre de vie.

Les murs extérieurs de l'église sont ornés de figures symboliques; une sorte de langage à la portée de tous les chrétiens qui retranscrivaient les divines leçons qu'ils recevaient au dedans.

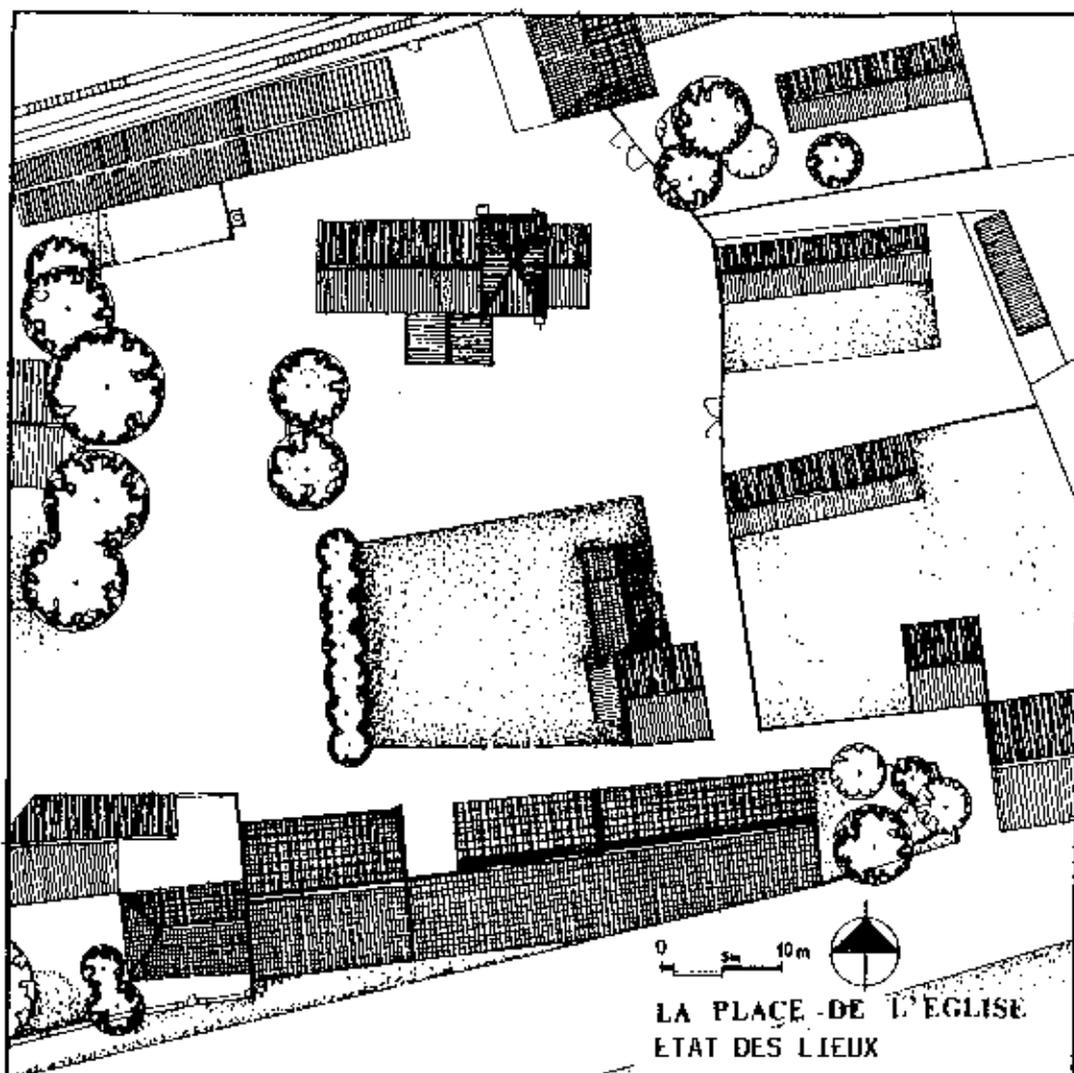


Porte principale

LE PORTAL DE L'ÉGLISE



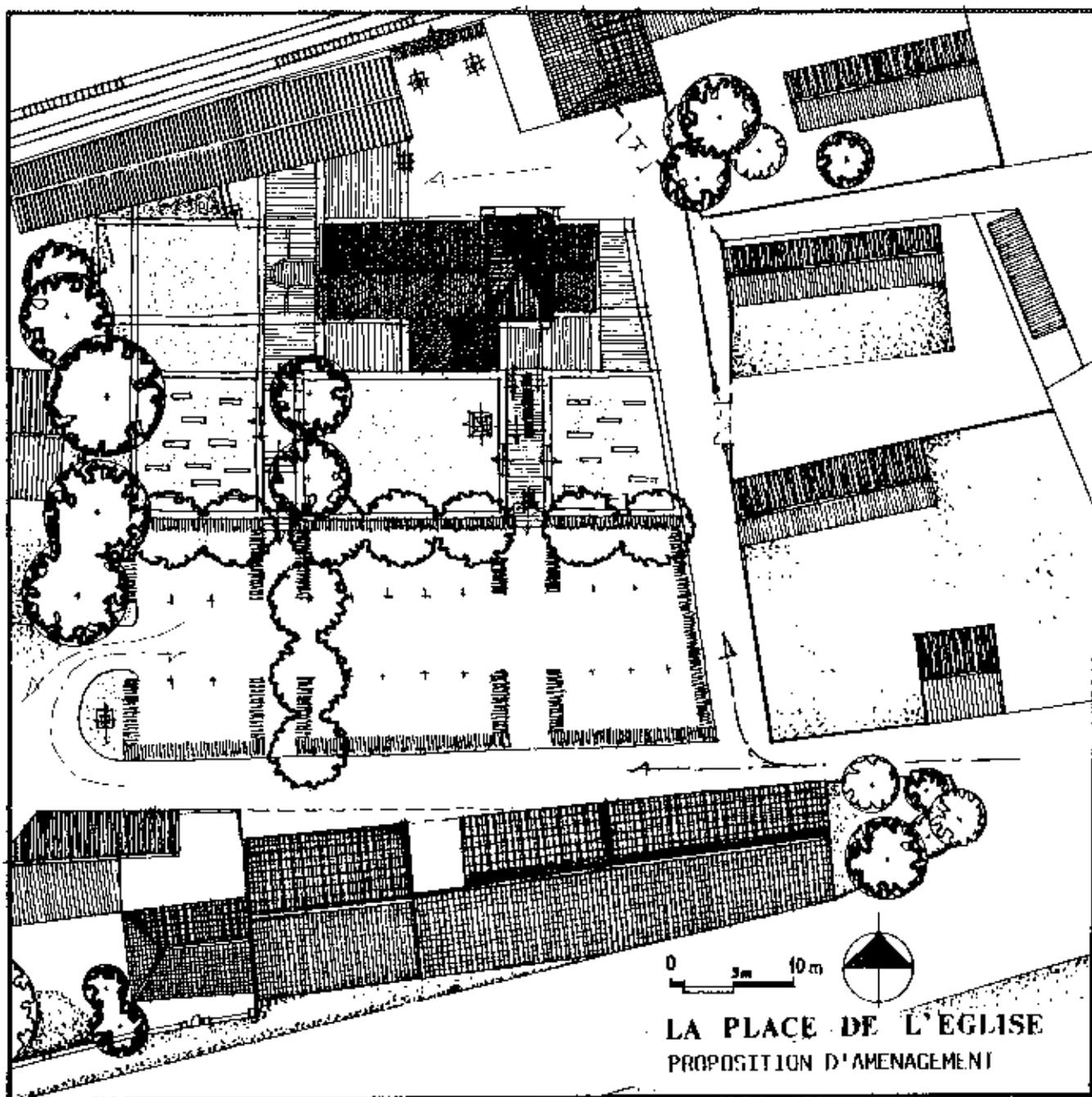
Sculptures de la porte principale



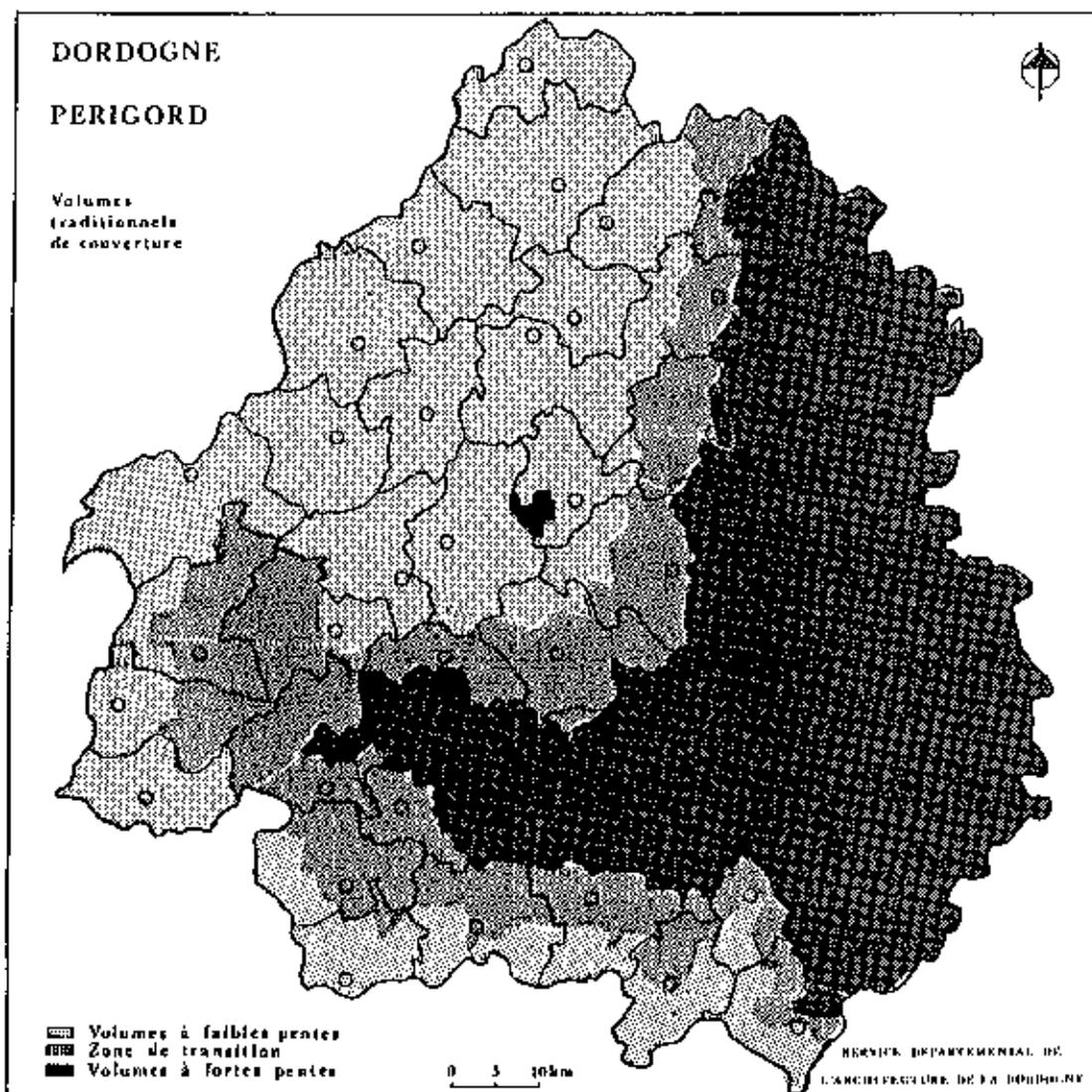
L'église est située dans un îlot isolé de la Route Nationale 2089 par un alignement de bâtisses mitoyennes. La circulation intense est, ici, à peine perceptible.

Les maisons qui cernent la place sont implantées parallèlement ou perpendiculairement au monument et sont entourées de larges espaces de verdure. La disparition du cimetière accentue son isolement.

Dans un tel contexte, église et place s'opposent. La mise en valeur de tels espaces mérite d'être envisagée.



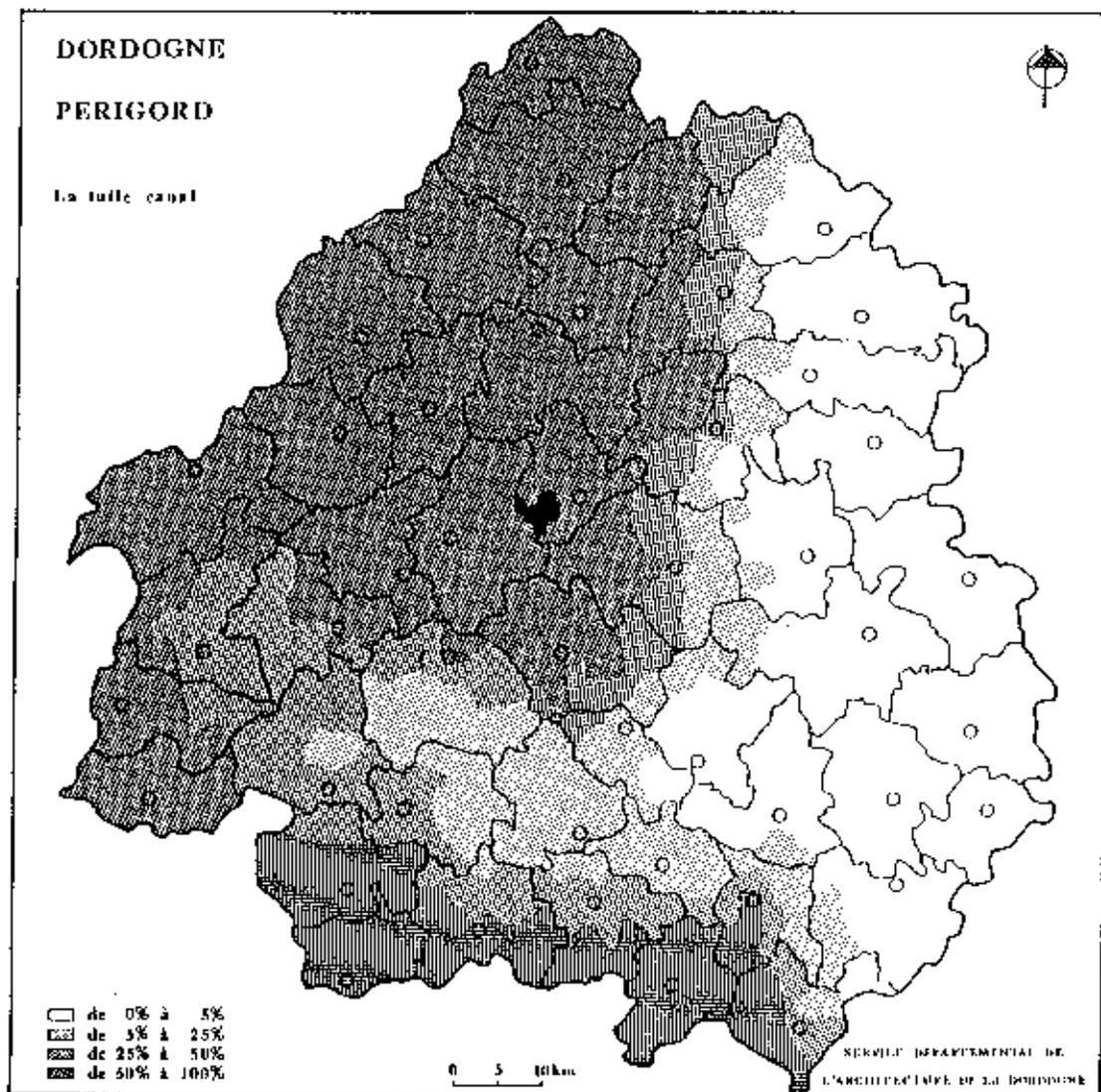
LA PLACE DE L'EGLISE
PROPOSITION D'AMENAGEMENT



VOLUMES TRADITIONNELS DE COUVERTURE :

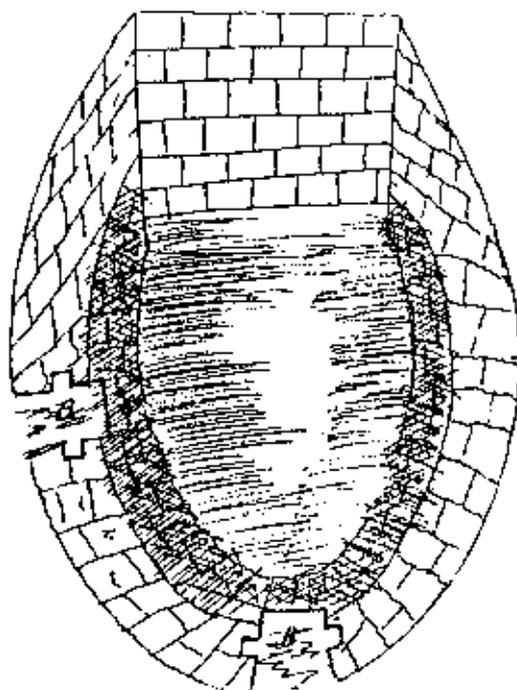
Il n'existe pas, à proprement parlé, d'une typologie architecturale particulière dans le bourg de MARSAC SUR L'ISLE.

Cependant, on notera une prédominance de la couverture en tuiles CANAL sur l'ensemble des habitations dont le volume est en général parallélépipédique à R+1 avec une toiture à deux pentes.



MATERIAUX TRADITIONNELS DE COUVERTURE : TUILE CANAL

Dans la logique de la carte vue ci-avant, c'est la tuile CANAL qui est le matériau de couverture traditionnel de MARSAC SUR L'ISLE.



LA FONTAINE INTERMITTENTE DE MARSAC-SUR-L'ISLE

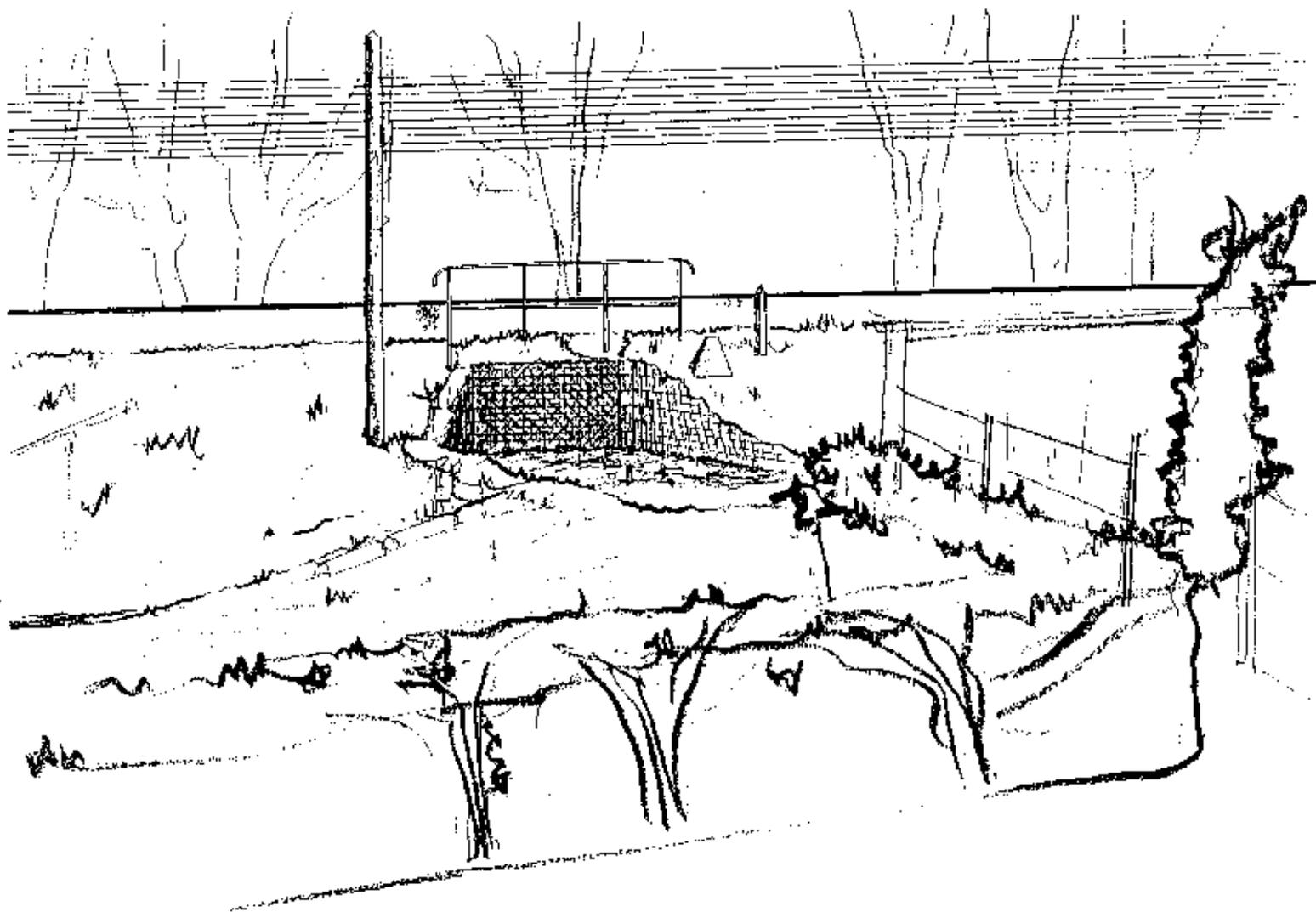
Cette fontaine qui se vide plusieurs fois en 24 heures est située à 600 mètres de Marsac, entre le bourg et le Saut du Chevalier.

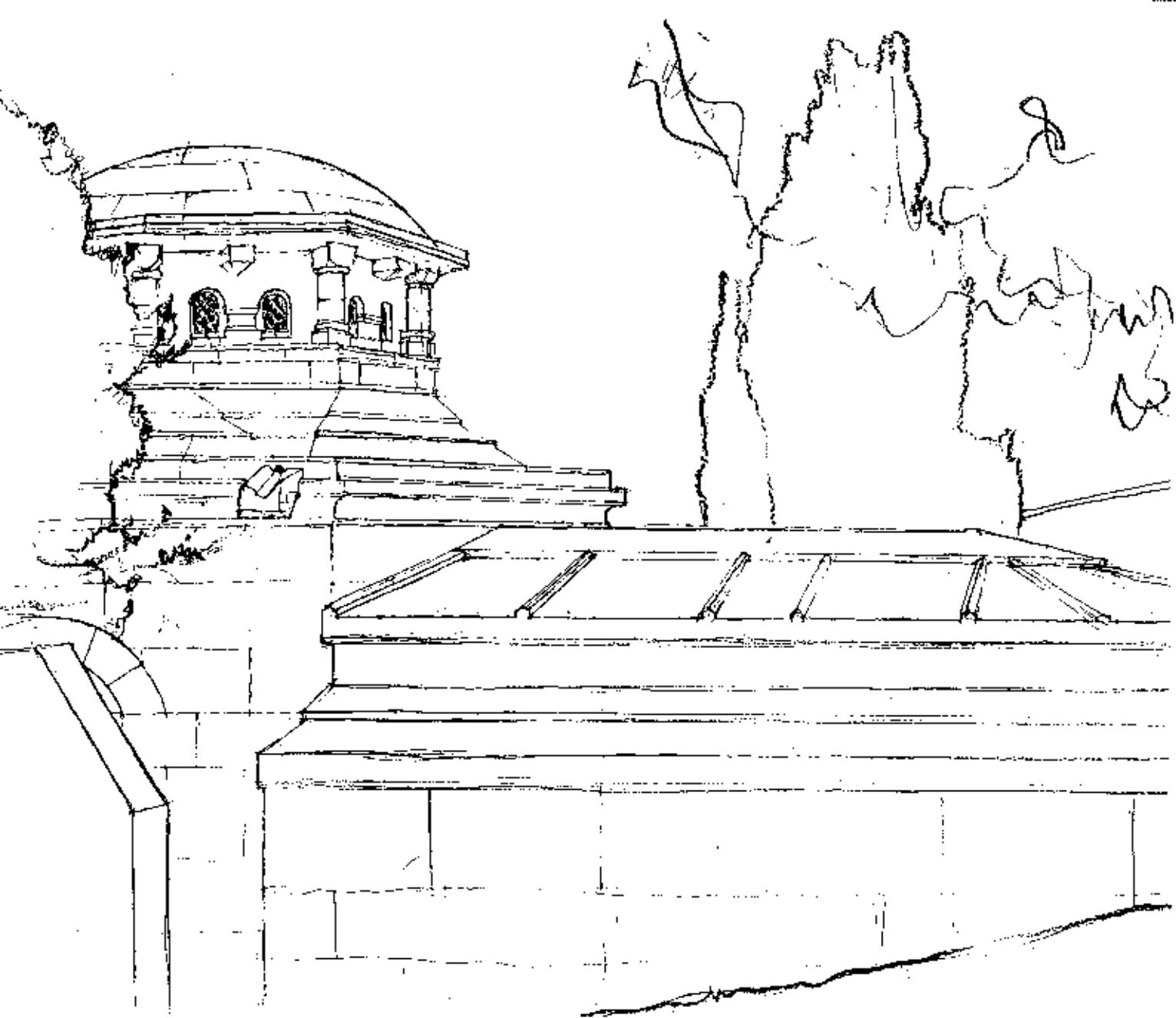


Son intermittence exerça longtemps la sagacité des Physiciens. Elle a été aménagée lors de la création de la voie ferrée. Les lavandières s'y retrouvaient jusque dans les années soixante.

La hausse et la baisse des eaux de cette fontaine ont été attribuées à la communication d'un bassin intérieur avec l'air atmosphérique.

Elipse tronquée, d'une profondeur moyenne égale à 1,50 mètre, la largeur des bouches par lesquelles la fontaine se vide lorsque l'eau est arrivée à la partie supérieure du siphon est de 60 cm. (plan/FOND BRUGIERE).



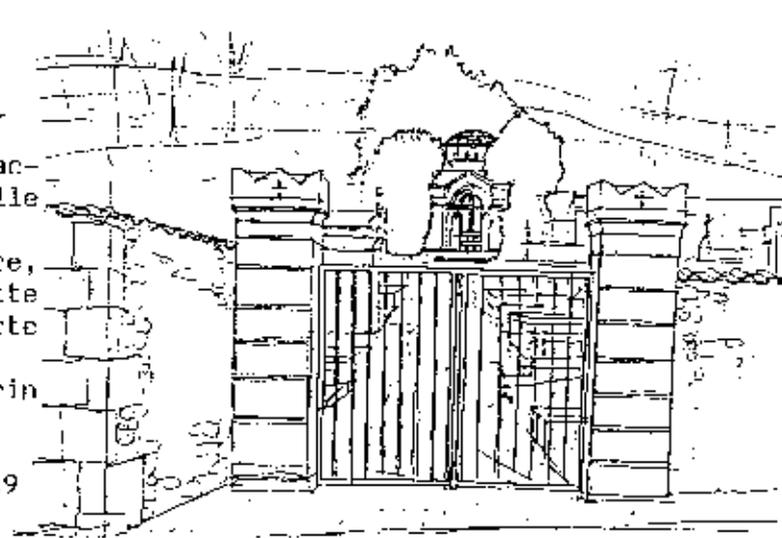


Le cimetière de Marsac-sur-l'Isle est situé à proximité de la RN 2089 sur la route qui mène au bourg de Coullounieix. Son entrée est signalée par deux piles surmontées d'un couronnement en pierre sculptée, fin 19^{ème} siècle, bien après le transfert du cimetière.



La chapelle du cimetière de Marsac-sur-l'Isle a été bâtie par la famille CHASSAIN DE MARCILLY.

Construite sur les hauteurs du cimetière, dans l'axe du portail d'entrée, cette très jolie chapelle est couverte d'une coupole montée sur plan hexagonal. Des cyprès touffus forment un écran de verdure et semble l'étreindre.



PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Zones archéologiques sensibles

Conformément au décret n°86-192 du 5 février 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme et de l'article R-111-3-2 du code de l'urbanisme, le Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine devra être saisi pour avis technique de tout dossier de demande de certificat d'urbanisme, de permis de construire, de lotir, de démolir, de tout projet de travaux susceptible d'affecter le sous-sol dans les zones sensibles dont la liste suit :

1 - Sallegourde (Saltourde) : section A - parcelle (295) - Motte castrale médiévale. Vestiges à sauvegarder. Classer en zone ND la parcelle contenant les vestiges (art.2 du décret n°86-192 du 5 février 1986).

2 - Sallegourde : vestiges gallo-romains.

3 - fondations de l'église de Marsac : vestiges antiques et médiévaux.

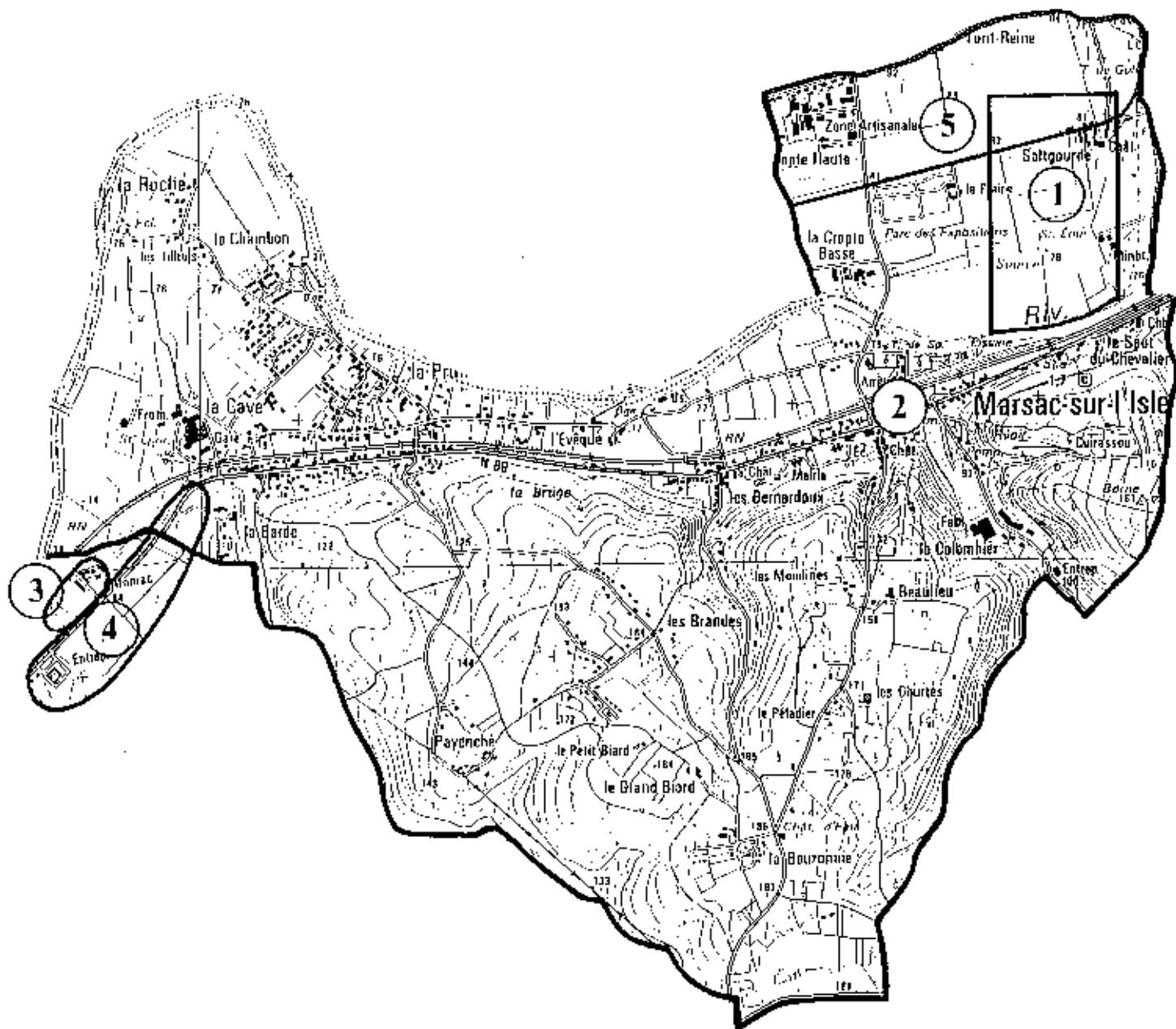
4 - Vestiges monastériens entre les Moulineaux et La Cave.

5 - Trouvailles de Paléolithique supérieur entre l'Isle et la voie ferrée.

6 - Font Reine, site du Paléolithique moyen.

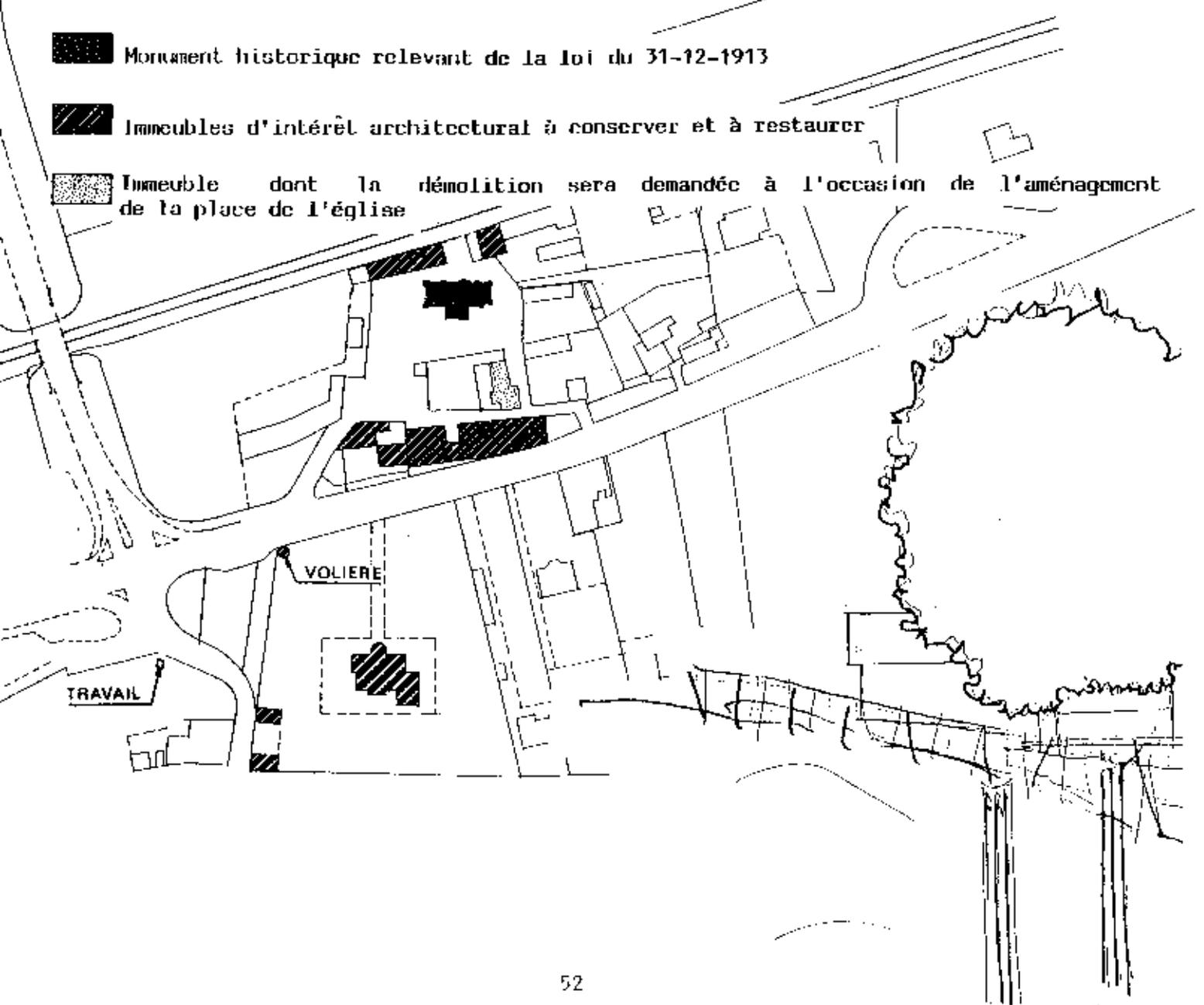
Cette liste de secteurs sensibles ne peut être considérée comme exhaustive. Elle ne fait mention que des vestiges actuellement repérés. Des découvertes fortuites en cours de travaux sont possibles.

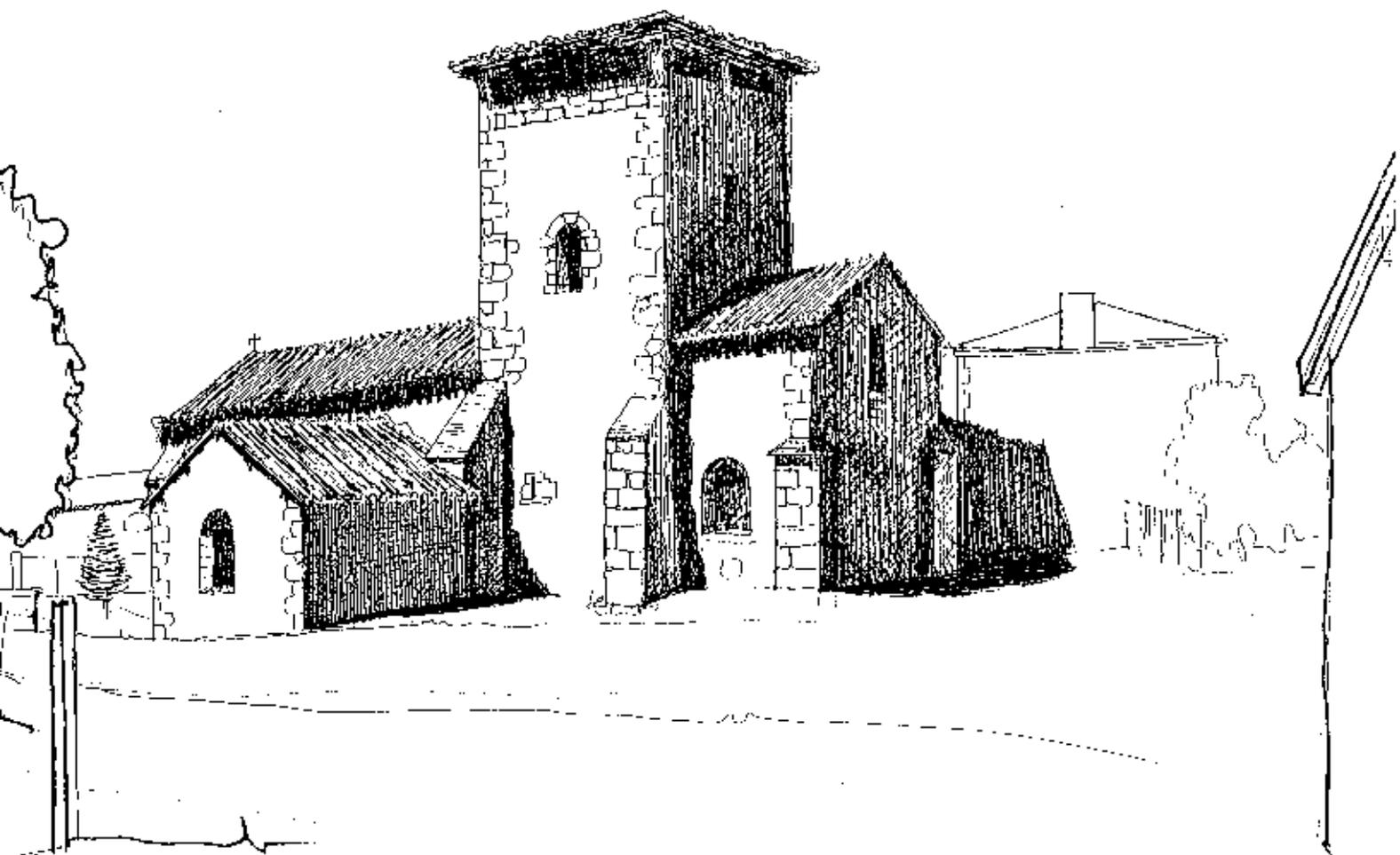
En ce cas, afin d'éviter toute destruction de vestiges qui serait alors sanctionnée par la législation relative à la protection du patrimoine archéologique (article 257 du Code pénal et loi du 15 juillet 1980), le Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine devra être impérativement prévenu, conformément aux dispositions de la loi validée du 27 septembre 1941.



MONUMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES A PROTEGER

-  Monument historique relevant de la loi du 31-12-1913
-  Immeubles d'intérêt architectural à conserver et à restaurer
-  Immeuble dont la démolition sera demandée à l'occasion de l'aménagement de la place de l'église





4 DOCUMENTS DE REFERENCE

PERIGORD MAGAZINE

"Marsac, la petite banlieue qui pousse"

"Pôle économique Ouest de l'agglomération de Périgueux" - n°280 - février 1990

BILLIÈRE ingénieur géographe du roi

Carte de Marsac à l'échelle d'une toise pour 1,949 mètre, relevé à la fin du 18ème siècle

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL

Carte au 1/25000^e - n°1934 Ouest - Périgueux - 1985

ABBE AUDIERNE

"Le Périgord illustré" - Editions Laffite Reprints - 1980

CARRIERE (Jean Paul)

"A-t-on retrouvé la pierre de Naulours?"

Marsac Informations - avril 1988

DE LA TORRE (Michel)

"Guide de l'art et de la nature" - Editions Berger-Levrault - 1979

PAYEN (Emmanuel)

"Nos toits dessinent le paysage"

Le journal du Périgord n°9 - juin 1991

RANOUX (Patrick)

Atlas de la Dordogne-Périgord - 1986

SECRET (Jean)

"Vieilles Demeures des environs de Périgueux : Sallegourde à Chancelade"

Le journal "la Gazette de Périgueux" - 19 février 1955

"Châteaux, manoirs et gentilhomnières du Périgord" - Editions Tallendier - 1966

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA DORDOGNE

TABLE CONTASSOT (Félix)

ET FOND BRUGIERE

La commune de Marsac (paroisse, église, cloche, fontaine, délimitations...)

BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD

La commune de Marsac - TOMES I, II, IV, V, IX, X, XXI, XXX.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

La commune de Marsac, Canton de Périgueux - 1873

DORDOGNE LIBRE

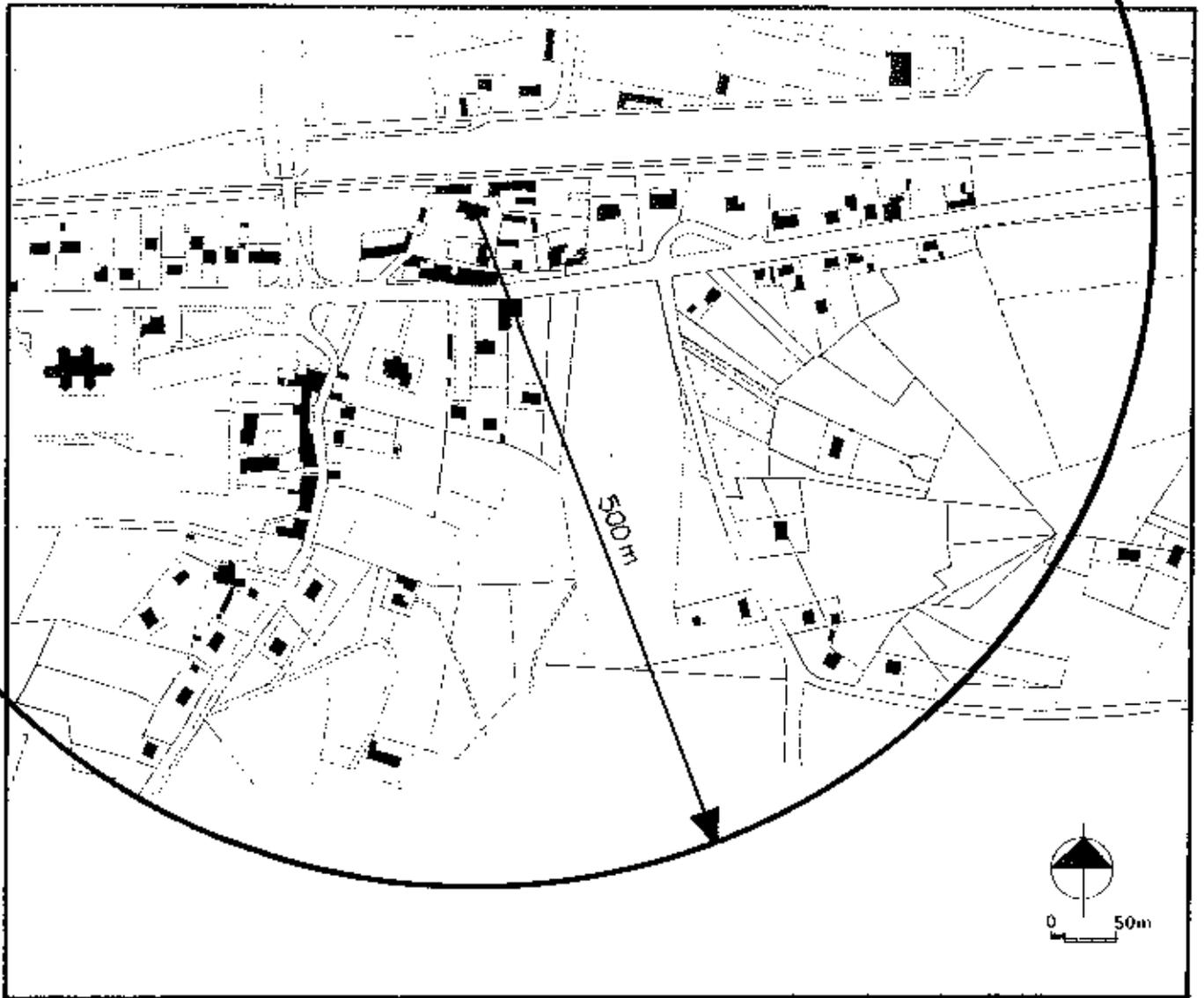
"Les doléances, deux siècles plus tard" - 24 avril 1989

"Des métairies au Supermarché" - 2 novembre 1989

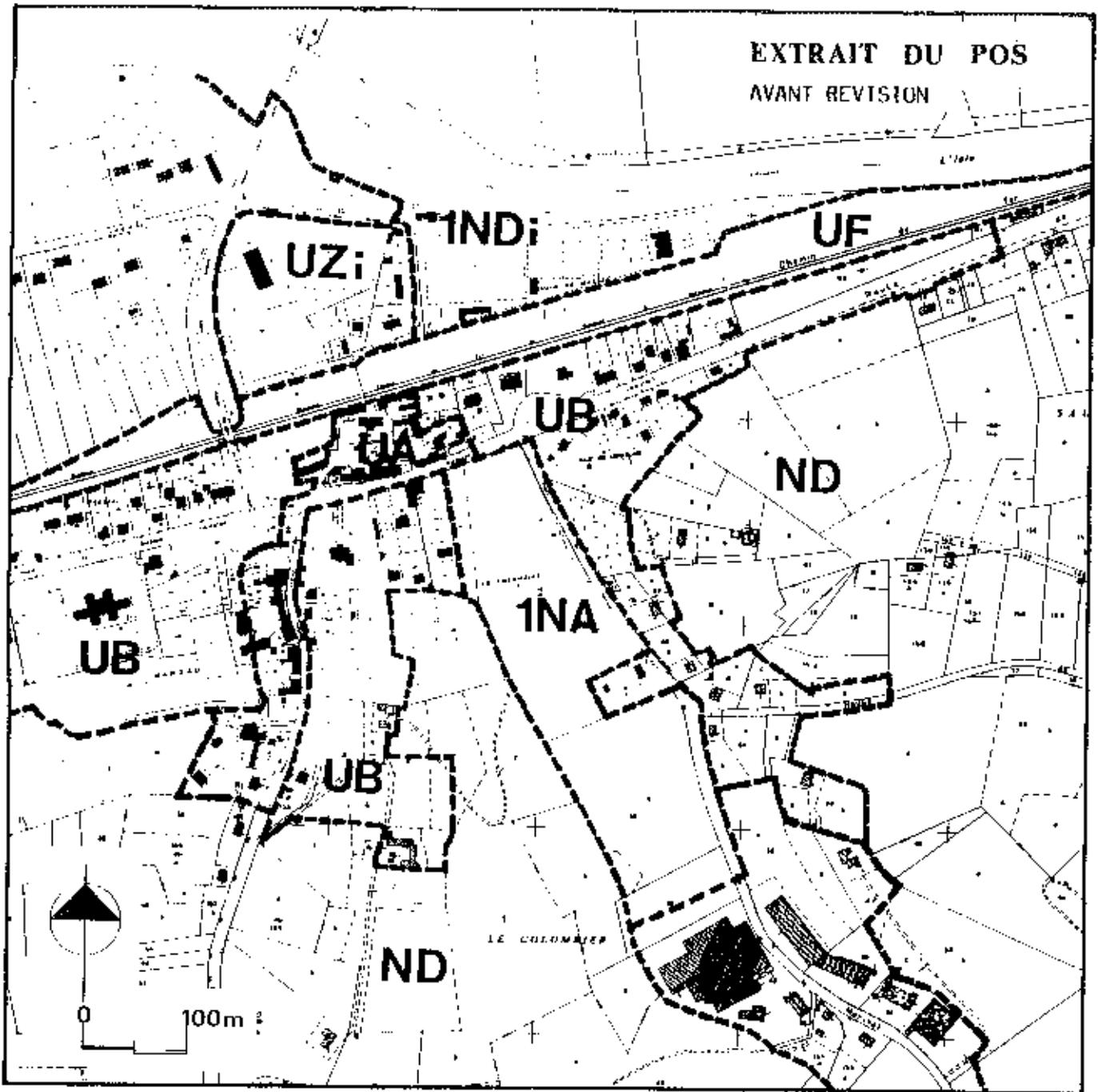
**5 DELIMITATION DES SECTEURS
DE LA Z.P.P.A.U.P**

LE RAYON DE PROTECTION DE 500M

Corollaire de l'inscription de l'église à l'inventaire des Monuments Historiques, il comprend le noyau du bourg et couvre des zones qui n'interviennent pas spécifiquement dans l'approche de ce monument.



EXTRAIT DU POS
AVANT REVISION



**Plan d'ensemble des secteurs
de la ZPPAUP de MARSAC - SUR - L'ISLE**

-  **ZP1** Centre ancien et quartier de l'église
-  **ZP2** Patrimoine boisé ou à boiser
-  **ZP3** Espaces non boisés protégés
-  **ZP5** Espaces d'extension urbaine à protéger

